ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE

DIRECTION DE LA DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE ET DE L'INFORMATION

L'ACTUALITE EUROPEENNE ET LA PRESSE

(5 janvier - 25 février 1961)

· SOMBAIRE

		pages
I.	LA SESSION DE JANVIER DE L'ASSEMBLEE FARLEMENTAIRE EUROFEENTE	
	Presse belge	1
	Presse allemande	3
	Fresse française	6
	Fresse italienno	7
	Presse luxembourgeoise	10
	Presse néerlandaise	11
II.	IPOBIE IN EUROPEENS ACTUELS	
	1. La Conference de Paris et la construction européenne	13
	2. La Rounion parlomentaire ourafricaine de Rome	32

Inf 196 AFE 5284

RESSE BELGE

Les journaux belges ont consacré la majeure partie de leurs informations et de leurs commentaires au debat politique dont a été l'objet l'intervention de M. WIGNY, au débat sur la definition d'une politique agricole commune et à l'exposé de M. MARJOLIN sur la situation economique de la Communauté.

D'autre part, le débat agricole a été commenté dans les chroniques spécialisées des principaux quotidiens et dans les organes professionnels.

Le MONTTAUR DES INTERETS MATERIELS (16 janvier) releve en ces termes les points les plus importants du discours de M. WIGNY: "A. WIGNY, resident des Conseils des Ministres des Communautes, a dressé le bilan des réalisations des derniers mois, puis a conclu: Tout ceci signifie que l'Europe se fait. Consciente de sa force économique accrue, elle reste en même temps convaincue qu'elle ne peut jouir égoïstement de sa prospérité, mais doit la propager. Juel est le programme d'action pour les prochains mois? Sans doute devons-nous exécuter les engagements qui nous sont imposés par le traité ou qui ont eté pris par les autorités europeennes. Il y a notamment la nécessité de confirmer la nouvelle accélération provue pour la fin de l'année 1961. Il y a encore l'urgence de preparar lo jassage de la première à la seconde étape. Gela signifie, conformement au traité, que nous ne pouvons nous contenter de liberer les echanges, mais devons aussi élaborer une politique commune.

"Laissant de côte les détails, M. WIGNY a cité deux ou trois grandes décisions politiques urgentes : la plus importante concerne la fusion des Executifs, dit-il. C'est par un accident historique que nous avons trois communautes. Leurs organes sont unifiés en pratique. L'efficacité de l'action, l'opportunité de l'occasion fournie par la fin de la première etape, les avis concordants et desinteressés des trois présidents et, par-dessus tout, les avis de votre assemblée doivent convaincre les gouvernements de prendre une décision qui est relativement simple si elle ne touche pas au siège et à la localisation des administrations. Mieux vaut ne pas s'embarasser de considérations même importantes, si l'on veut obtenir l'essentiel.

"Une deuxième décision importante concerne l'élection des membres de l'Assemblee, M. WIGNY a precisé a ce propos que l'objectif est d'accroître l'influence morale et même juridique des representants des peuples de la Communauté, Bien des methodes peuvent être conçues, qui ne sont inquiétantes pour personne. Four augmenter les pouvoirs de l'Assemblée, par exemple, on peut multiplier les avis obligatoires, exiger la motivation des décisions contraires. Enfin, il faut se decider à l'Université europeenne et a l'européanisation de certaines institutions."

Inf 196 AIE 5284

Sous le titre "M. LEVEN regrette le "scepticisme de m. ERHARD", LE SCIR (19 janvier) relate l'intervention de l'ancien Frésident du Conseil français: "Dans une intervention, fort remarquée, m. LEVAN, député U.D.S.R. français, parlant au nom du groupe des liberaux, a violemment critiqué l'attitude du ministre allemand de l'Economie, m. ERHARD, qui, dans un article publié par le HANDERSBLATT de Düsseldorf, avait exprimé des doutes quant à l'avenir de la Communauté des Six et s'était prononcé pour une association plus large dans le cadre de la communaute atlantique.

"M. TENVEN ne croit pas qu'il soit possible de transformer l'O.T.A.N. en une communauté économique; par contre, il demeure convaincu que les Six constituent un noyau qui permettra, un jour, de réaliser une union plus étendue entre les pays européens.

"Le député français préconise pour l'Europe une solution confederale couvrant l'ensemble de l'activité politique et économique des l'activité publicue et économique des l'activité politique et économique des l'activités politique et de l

Le même journal souligne l'appel lancé au résident des Conseils des ministres par m. MATEGER, au nom du groupe socialiste, en faveur d'une extension des competences de l'Assemblee.

L'importance du debat agricole est soulignée par l'ECHO DE LA BOURSE (24 janvier): "A vrai dire, la question principale à l'ordre du jour de la session portait sur le problème agricole en s'appuyant sur le rapport des trois membres de la commission parlementaire, FM. M. SCHMIDT, THORN et CHARLENTIER. Il s'agissait de définir l'application à l'agriculture de certaines règles de concurrence, de déterminer les critères objectifs pour l'application des prix minima et d'analyser les principes du système des prélèvements internes et externes. En conclusion des débats, l'Assemblée a adopté une proposition de résolution entérinant pour l'essentiel le "projet de règlement sur l'application à l'agriculture de certaines regles de concurrence". À propos des prix minima, l'Assemble a réitere son desir d'être officiellement consultee par le Conseil de la Communauté économique".

L'exposé de m. MARJOLIN, largement relaté dans la presse d'expression françuise et flamande (HET LAATSTE NIEUWS, DE STANDAARD, VOLKSGAMET, etc...) fait l'objet de ces commentaires de la LIBRE BELGIQUE (25 janvier : "m. MARJOLIN, qui a été jadis le chef de l'Organisation europeenne de Coopération économique, est actuellement vice-président de l'exécutif de la Communauté économique européenne, ou marché Commun. D'après une dépêche de presse, il aurait déclaré jeudi devant l'Assemblée Farlementaire Européenne de Strasbourg, que l'annee en cours serait caractérisée par une baisse de l'activite économique dans certains pays du marché commun.

"Une promière fois déjà, on avait annoncé que M. MARJOLIN avait fait une prophétie de ce genre, mais il avait ensuite tenu à démentir ce qu'on lui avait prêté. En fait, il avait dit simplement qu'il voyait la possibilité, pour l'année prochaine et la probabilité, dans un délai induterminé. C'est la véritable façon de poser le problème, et nous nous demandons si cette fois encore, on n'a pas dénature ce qu'a dit M. MARJOLIN.

Inf 196 AFE 5284

"Son but est d'ailleurs clair, d'après les autres indications que n'us apporte la depêche de presse. Il veut que le Marché Commun soit à même de rencontrer une telle récession, si elle venait à se manifester. Il est douteux que l'intervention des gouvernements puisse faire quelque chose en cela, mais on peut tout de même leur faire des recommandations, pour qu'ils ne prennent pas d'initiatives saugrenues, en faisant par exemple de la deflation à contretemps, comme le cas s'est presenté en Belgique, il y a peu d'années.

"quant au reste, si une recession est possible, en 1961, beaucoup d'emperts la considèrent comme peu probable. Les espoirs d'une relance qui ont eté exprimes aux États-Unis ne sont pas sans fondement, et quant à l'Europe, elle a dans l'ensemble encore une marge de capacité de roduction disjonible, qui lui rermettra d'augmenter son activité. Seule l'Allemagne semble aujourd'hui en "suremploi", léger d'ailleurs. Mais elle a la possibilité de faire appel à la main-d'oeuvre etrangère, et elle le fait deja dans une large mesure depuis un an. Rien ne dit qu'elle ne parviendra pas à résoudre le problème quelque temps encore de cette façon.

"En conclusion, il faut penser à tout, mais ne pas accepter les prophètes pessimistes avec une confiance aveugle, pas plus d'ailleurs que les apôtres de l'optimisme systematique. La recession viendra un jour, de même qu'un jour nous serons tous morts. Mais nous ne pouvons vivre et agir comme si une récession ou notre mort étaient imminentes."

Les journaux belges soulignent, par ailleurs, l'annonce faite par le President PURLER au cours de la conference de presse, de la décision d'organiser la Conference parlementaire eurafricaine à Strasbourg, du 19 au 24 juin prochains.

Ils rolatent, enfin, la création de l'"Intergroupe d'études pour les groblèmes locaux", créé à l'initiative des trois groupes politiques de l'Assemblee.

PRESSE ALLEMANDE

A Strasbourg, l'Assemblée Farlementaire Europeenne a dû jouer le troisième acte d'une pièce dont les medecins d'ADENAUER avaient préalablement supprimé les deux premiers. Les negociations et les conferences avec le Genéral de GAULIE et m. MACMILLAN n'ayant pas ou lieu, le sujet devint maigre pour la scène de Strasbourg." C'est dans ces termes que la DEUTSCHE ZAITUNG du 15 janvier résume l'impression qui se dégage de la session de janvier de l'Assemblée Farlementaire Européenne. Seul l'article de m. ERHARD, ministre des affaires économiques de la République federale, qui souleva une vague de contestations, offrit une compensation à l'ancien president du Conseil, m. René FLEVEN à defaut de sujets politiques négliges cette fois-ci. Le succès qu'il obtint produisit un malaise assez profond dans les rangs des deputés allemands. Le journal dit textuellement:

Inf 196 APE 5284

"En revanche, ... WINY, ministre des affaires étrangères de Belgique, attaqua la politique d'association telle que la conçoit le Conseil de ministres. m. FURLER, président de l'assemblee parlementaire a dit que la décision de tenir en 1961 une assemblee eurafricaine est une entreprise audacieuse mais nécessaire." Ce même quotidien scrit le jour suivant : "A l'issue du départ politique de l'Assemblée Farlementaire Européenne à Strasbourg, .m. lhaven declara à des dejutés allemands qu'une critique severe des conceptions de m. Manand en matière de politique europeenne s'imposait dans l'intérêt de l'amitié germanne-française. Les déclarations de m. ERHARD avaient apporte de l'equ au moulin de ces hommes politiques français qui mottent depuis des années leurs compatriotes en garde contre une collaboration inconditionnée avec les Allemands au selle du marche commun. Les Européens français perdraient tout credit chez eux s'ils ne demonçaient pas en toutes lettres la mefiance que m. ERHARD suscite de plus en plus en France.

"A Strisbourg, on essaie de deviner le motif qui a pu inciter m. RAMINED a faire cette incursion dans le domaine de la politique étrangère. On se demande si le ministre des affaires économiques a été entraîne d'uns les dissensions qui opposent deur groupes d'interêts dans les ministères de Bonn ou bien si les vagues rumeurs selon lesquelles m. HALLSTEIN reapparaîtrait sur la scène politique allemande sont à l'origine des violentes attaques que m. ERHARD a lancées contre le president de la Commission de la C.E.A.

"Mombroux sont les déjutes etrangers qui n'arrivent pas à comprendre pourquei la République féderale s'acharne à faire tomber l'un des rares hommes politiques allemands se trouvent à la tête d'organisations internationales qui recueille l'estime de tous ses partenaires ouropeens."

The MNNHATAER MORGEN (du 20 janvier) écrit à ce même propos: "Los Brançais, que l'on a longtemps considéré comme étant peu sûrs en matière de politique européenne, ont saisi avec empressement l'occasion du renverses les rôles. A titre de curiosité, nous donnerons un exemple de la mechanceté que pout revêtir un tel procedé. Le correspondant de Bonn bien connu du monde, journait qui jouit d'une estime générale, a écrat que m. Mahard ne passait ni pour un orateur habile ni pour un bon diplomate. Et, en fin de compte, ce journal est allé jusqu'a repandre la sombre nouvelle que beaucoup de gens voyaient dès a present dans le president de la C.E.E., m. Malter HALESTEIN, un éventuel successeur du Chancelier fedéral.

"Voild les rumeurs qui peuvent naître lorsque le vice-chancelier et successeur designe à LDENAUER oublie que dans une situation de ce genre, il faut parfois placer les obligations politiques au-dessus des sontiments personnels."

A propos au debat sur l'agriculture, la FRANKFURTER ALLGEMEINE ZETTUNG du 2: janvier écrit : "Fendant deux jours, les experts de la commission de l'agriculture eurent la parole

Inf 196 AFE 5284

à la maison de l'Europe à Strasbourg. Il s'agissait de la politique agricole commune des Six. In est en train de mettre sur pied un système de prelevement complique au moyen de prix et de contin-gents grâce auquel devra se developper peu à peu un marche agri-cole libre - si toutefois cette pousse fragile n'est pas étouffée par les broussailles des mesures de securité avant de pouvoir s'épanouir. L'Assemblee a donné son accord de principe aux projets du Conseil de ministres et de la Commission de la C.E.B. Mais le désir qu'éprouvent quelques pays à assurer une protection plus forte encore au marché des six ne pouvait pas passer inaperçu. "La production des six pays devra peu à peu remplacer une grande partie des produits qui proviennent de pays tiers, sans que ce mouvement conduise toutefois à une politique d'autarcie", trouve-t-on dans le rapport qu'avait redige le depute français m. CHARLENTIDA, au nom de la commission de l'agriculture. Ce passage demande à être relu attentivement, mais aucun dejute ne fut choque ni par la contradiction en son, ni par la tendance que dévoile cette exigence et qui ne fera pas la meilleure impression en Europe et Outre-mer. A la prochaine occasion, les deputes donneront leurs voix en faveur d'une extension de l'murope ou d'une augmentation de l'aide en faveur des pays en voie de Geveloppement."

DIE WELT parle d'un "succes partiel de l'Allemagne à Strusbourg": "Lors du debat agricole s'est clairement manifeste le front uni gu'opposent les autres Etats membres de la C.E.E. à la politique agricole de la Aspublique fédérale." Cependant, au cours d'une rounion de la commission de l'agriculture, les représentants allemands ont remporté une victoire partielle considérable.

A l'unanimité moins une voix, le réprésentant néerlandais s'étant abstenu, la commission adopta le règlement concernant l'application de certaines regles de concurrence, propose par la Commission de la C.M.E. Il a été décide de le mettre en vigueur des qu'il sera approuve par la Conseil de ministres de la C.E.E., ce qui aura sans doute lieu le 30 janvier.

porta une mise au point décisive en rappelant que le règlement ne prevoyait encore rien au sujet de la suppression des subventions qu'il se contente de cataloguer. Par ailleurs, le règlement contient des dispositions relatives au dumping et à l'introduction de prescriptions concernant les ententes et les monopoles dans l'agriculture, dans la mesure où elles ne sont las exceptees par les clauses genérales du réglement. Ces dispositions ne tranchent cependant pas la question de savoir si la suppression des subventions doit aller de pair avec la création du marché commun agricole, mais si le Conseil de ministres approuve le règlement, la Commission de la C.E.E. oura au moins la possibilité de prendre des mesures contre les restrictions concurrentielles trop criantes.

M. MANSHOLT, membre de la Commission de la C.E.E., compétent pour les questions agricoles, a soutenu le joint de vue allemand selon lequel la suppression des distorsions de concurrence ne doit à aucun prix être liee a la mise en place du marché agricole commun. "La tendance à réunir ces deux questions, dit m. MANSHOLT, risque d'aboutir au résultat que l'on ne fera rien du tout."

Inf 196 AFE 5284

FRESSE FRANCAISE

La session de janvier de l'Assemblue a donne lieu dans la presse française a de nombreux articles relatant les débats mais à assez pou le commentaires. La note génerale est pessimiste, c'est ainsi que ComBuff titre le 21 fevrier : "La session d'hiver de l'assemblue des "Six" se termine sur une double deception :

- sur le plan politique : aucun elément nouveau,

- les débats sur l'agriculture ont vu renaître les oppositions d'interêts nationaux."

Les débats agricoles ont été certainement ceux qui ont entraîne les commentaires les plus réserves. C'est ainsi, par exemple, que le même COMBAT avait écrit le 19 janvier :"L'agriculture des Six en discussion à Strasbeurg. Les différences de vues entre Français et Allemands real paraissent," et que l'INFORMATION du 24 les résumait ainsi en une phrase : "Les débats ent surtout fait apparaître les oppositions des intérêts nationaux, le clivage s'operant beaucoup plus en fonction de ceux-ci que des appartenances politiques."

L'expose de M. MARJOLIN a été largement repris, et très peu commenté, en ne peut entreveir l'appreciation des journalistes que dans les titres. Certains parlent d'optimisme, mais le ton général est plutôt donne par le titre du MONDE du 21 janvier : "A. MARJOLIN : l'expansion se poursuivra durant le premier semestre I961 mais à un rythme plus lent", ou par celui de LA VIM FRANCAISE du 27 janvier : "Ralentis-sement prochain du rythme de l'expansion."

La majorite des commentateurs se sont consacrés aux débats politiques. Ils analysent souvent le discours de M. WIGNY mais bien plus encore l'intervention de M. René FLEVEN, qui semble constituer de loin le fait le plus important de la session pour la presse française. Quelquesuns retiennent dans le discours de M. WIGNY les aspects économiques. C'est ainsi que la VOIX DU NORD du 18 janvier met en lumière les plans d'accélération du Marché commun pour 1961 : libération de 50 % des droits de douane pour les produits industriels et liberation totale des contingents.

La plupart d'entre eux s'intéressent surtout aux aspects politiques de l'intervention de m. WIGNY. Là aussi c'est dans les titres qu'il faut chercher des prises de position. Le plus significatif est celui de La CRUTA du 18 janvier: "m. WIGNY adopte une attitude nuancée devant les projets européens du géneral de GAULLE."

La depêche de l'A.F.F. mettant en bonne lumière l'intervention de M. FIMVEN, sans la commenter, est reprise telle quelle par la quasi totalité de la presse de province et d'Algèrie, et il est frappant de constater que les divergences d'attitude politique des journaux se reflètent dans les titres. IE ROUERGUE du 18 janvier titre ainsi cette dépêche:
"L'unification politique de l'Europe des "Six" réclamée à
Strasbourg!" De même l'UNION de Reims le même jour: "Les
parlementaires européens plaident en faveur d'une relance
politique." Four ECLAIR-FYRENEES de Tarbes "Le Farlement de l'Europe
des Six" ne préconise que "fusion des divers exécutifs, resserrement des liens politiques". LA CROIX du 19 janvier déclare pour
sa part que: "m. René ILLEVEN s'est rallié, avec certaines reserves,
au projet du genéral de GAULLE de créer une Confédération politique
européenne." LE COURRIER DE L'OUEST d'Angers du 18, va plus loin:
"Vigoureuse intervention de m. HEEVEN en faveur de l'Europe confédérale". Et l'ECHO D'ORAN du même jour attribue à l'ancien Frésident du Conseil français un titre pour le moins exagéré: "L'Europe
conféderale doit permettre d'aboutir à une solution politique,
souligne le representant de la France devant l'assemblée de
Strasbourg."

En fait, aucun de ces titres n'est justifié par un texte, et il est frappant de constater que si tous les journaux français relatent les critiques adressees par M. FLEVEN à M. ERHARD, aucun ne les souligne ni ne les met en valeur pas plus qu'aucun ne les commente.

En résumé, il semble que la plus grande réserve ait régné dans le milieu des commentateurs politiques au sujet de la session de janvier. Les esprits sont sans doute plus ou moins déroutés.

FRESSE ITALIENNE

"Questions d'administration courante à l'Assemblee européenne" : c'est ainsi que les RELAZIONI INTERNAZIONALI (milan) définissent la session de janvier de l'Assemblée parlementaire européenne. Ce journal fait observer que cette fois-ci, contrairement aux dernières sessions, le ton politique des discussions n'a jamais atteint une note élevée. En effet, une grande partie de l'ordre du jour était consacrue aux problèmes agricoles et pour leur examen, l'Assemblée s'est quelque peu laissé aller à son ancienne vocation de collège d'experts. Une fois de plus, les textes approuves se ressentent des concessions que se sont faites les différents groupes jusqu'à ne plus offrir la moindre trace d'orientation politique generale pour l'ensemble des problèmes agricoles de la Communauté. M. WIGNY, président en exercice du Conseil de ministres et ministre belge des affaires étrangères, a présente un rapport des activités en 1960 et ... MARJOLIN, vice-president de l'Executif de la C.E.E., a exposé la situation et les perspectives economiques de la Communauté. Deux initiatives assurément d'un grand intérêt, mais qui ne contribuent pas beaucoup à renforcer la position politique de l'institution parlementaire.

"L'Assemblée - est-il ajouté - semble en definitive avoir utilisé les travaux de cette session pour liquider quelques questions d'administration courante (rapports, réorganisation adminis-

trative, réunions de commissions etc...) Il y a un certain temps que l'Assemblee a donné rendez-vous aux gouvernements pour mettre au point les nouveaux plans de coopération europeenne proposés par le général de GAULLE; il faudra donc attendre les résultats des prochaines consultations intergouvernementales pour que les bancs de l'Assemblee parlementaire europeenne resonnent à nouveau de ces accents de vitalité politique qui s'elevèrent avec tant de netteté l'automne dernier. Quoi qu'il en soit, la session de Strasbourg a permis de faire le point sur l'ensemble des activités qui constituent actuellement l'essence politique des problèmes de la Communauto. En ce qui concerne plus particulièrement l'Assemblee, elle a arrôté les derniers details d'une initiative extrêmement int ressante : la réunion préparatoire de la conforence interparlementaire eurafricaine. Cette initiative constitue la contribution politique la plus efficace qui ait jamais eté apportée ces dernières années pour résoudre ce grave problème que pose à la Communauté l'association des territoires d'outre-mer."

Quelques commentaires de la presse traduisent la même opinion : tandis que les travaux de l'Assemblée parlementaire européenne contribuent à mettre en evidence les grandes lignes de la politique communautaire générale, les Exécutifs et le Conseil de ministres s'efforcent pour leur part de poursuivre la mise en application des traités. Les dernières réunions des commissions parlementaires à Strasbourg ont elles aussi permis de faire le point sur les developpements économiques des activités communautaires. Si les recentes mesures d'accéleration ont donne davantage de souplesse et de perméabilité aux structures commerciales, il n'en reste pas moins que certains secteurs d'importance vitale posent des problèmes très graves; ainsi l'accord du Conseil de ministres aux propositions de coordination énergétique est-il rien moins qu'assuré; il en va de même pour les mesures législatives anti-trust proposées par la C.E.E. Mais les prochains mois nous diront comment et dans quelle mesure le parlement européen peut activer la solution de ces épineux problèmes.

ORE 12 (Rome) et de nombreux autres journaux ont accordé une importance particulière aux declarations de m. RUBINACCI, vice-president de l'Assemblee, sur la necessité d'une politique exterieure commune. Il a dit en conclusion qu'un réseau serré de consultations bilatérales avait dejà été tissé, et que des initiatives generauses avaient et soumises au choix des chancelleries. "Nous ne pouvons demeurer en marge de ce mouvement, comme il adviendra fatalement si nous continuons à avancer en ordre dispersé. Nous estimons que nous avons notre mot à dire, que nous devons donner une orientation que puissent utiliser tous les peuples de la terre dans leurs tentatives de rapprochement. L'Europe doit avoir une politique étrangère commune; elle doit la realiser dans le cadre de l'alliance atlantique et favoriser activement les pays en voie de développement économique."

Comme d'habitude, la presse politique et d'information et la presse specialisée ont suivi avec une attention soutenue le débat sur la politique agricole commune. IL NUOVO CITTADINO

(Gênes) aperçoit une issue au labyrinthe dans lequel se trouve le commerce agricole de la Communauté; le MONDO AGRICOLO (Rome) parle de la vaste discussion, frisant la polémique, qui s'est élevée sur la base des documents présentés par la commission de l'agriculture de l'Assemblée parlementaire européenne; IL MERCATO DEI CEREALI (Milan) dit que l'agriculture de l'Europe des Six attend une relance; IL SOLE (Milan) estime que la crise dans laquelle se trouve l'agriculture européenne impose à la C.E.E. une tactique très prudente; pour le GIORNALE DEL COMMERCIO (Rome), l'Assemblée a proposé des modifications tendant à donner plus de souplesse aux règles établies par l'Exécutif de la C.E.E. Enfin, ORE 12 NOTTE (Rome) fait remarquer que la raison d'être et l'utilité de cette consultation de l'Assemblée sont hors de question; cela n'empêchera pas les gouvernements d'utiliser à leur gré - et probablement dans une très faible mesure - les opinions émises dans l'hémicycle de la "Maison de l'Europe."

La presse a également mis en relief les déclarations de M. BATTAGLIA, vice-président, et de M. BOSCARY-MONSSERVIN, président de la commission de l'agriculture.

Se réferant à la situation particulière de l'Italie, m. BATTAGLIA a declaré qu'il était urgent de concentrer tous les efforts pour diminuer la pression fiscale qui s'exerce sur l'agriculture; irriguer les terres du Sud et les autres régions deprimées, y tracer un reseau routier, les équiper de machines et de tout ce dont elles ont besoin; rendre la montagne à la vigne et aux pâturages; faire toutes les reconversions permettant de rationaliser la production agricole italienne tant dans sa nature, sa qualité et sa quantité qu'au point de vue du coût, afin d'aboutir à une meilleure rentabilité; intensifier le transport de personnes et de marchandises ainsi que tous les services d'hygiène et de santé; lier le plus possible le travailleur à la terre, de marâtre devenue mère; améliorer le degré de connaissances professionnelles des travailleurs agricoles; replacer dans d'autres secteurs de la production ceux qui ne pourront pas arriver à une exploitation utile et satisfaisante; enfin, donner aux ouvriers agricoles la possibilite d'accèder à la propriété de leur maison.

M. BOSCARY-MONSSERVIN a entre autres declaré que les problèmes soulèvent de telles difficultés et qu'ils peuvent avoir sur l'ensemble du Marché commun des repercussions si profondes que nous ne devons nous faire aucune illusion. Lors de leur réunion du 20 décembre dernier à Bruxelles, les ministres des six gouvernements se sont trouves placés devant l'alternative suivante : se borner à constater certaines carences - avec toutes les lourdes conséquences qui en découleraient irrémédiablement - ou faire un effort de bonne volonté et de compréhension pour commencer à réaliser la politique agricole commune sur le plan pratique, quel qu'en soit le prix. C'est cette dernière possibilité que les ministres ont retenue au bout de dix-sept heures de discussion. Nous ne pouvons que nous en féliciter, mais il est certain qu'à l'avenir, les deux farties devront souvent faire preuve de la même compréhension. Tel sera le devoir des ministres : mais c'est également la tâche qui attend l'Assemblée parlementaire européenne; et à ce propos, puisque j'ai l'occasion de m'entretenir avec vous à Strasbourg au cours d'une session de l'Assemblée, permettez-moi de souligner com-bien chacun de nos collègues, quelle que soit sa nationalité, fait preuve de largesse d'esprit et de compréhension.

FRESSE LUXEMBOURGEOISE.

Analysant les débats de la session de janvier, le LUXEMBURGER WORT du 20 janvier constate entre autres qu'on avait cru, lors de la discussion qui suivit l'exposé du président du Conseil de ministres, que celui-ci avait rencontré une approbation unanime "jusqu'au moment où le porte-parole des liberaux, M. PIEVEN, se mit à le critiquer. Car rien dans le discours de M. WIGNY ne trouva grâce à ses yeux. Il était "trop chagrin", tourné vers le passé plus que vers l'avenir. M. PIEVEN a-t-il esageré? Sa sévère critique ne trouva que peu d'écho. Les autres orateurs firent également des reserves qui aboutirent parfois à des paradoxes très curieux. Ainsi par exemple, le socialiste neerlandais, M. van der GOES van NATERS, parla de "l'impuissance des Conseils de ministres" alors que son collègue et ami politique allemand, M. METZGER, venait de demander que les Conseils de ministres et les parlements nationaux "cèdent leurs pouvoirs à l'Assemblée parlementaire européenne."

Ce journal estime que le débat sur l'agriculture a été "très fructueux". Les arguments qui y ont eté avancés pourraient fournir aux experts des sujets de discussion pour plusieurs mois.

Le TAGEBLATT du 20 janvier constate en tête de son resumé: "A Strasbourg comme à Luxembourg, les résultats obtenus dans la politique agricole sont en proportion inverse de la longueur et du nombre des discours parlementaires dont elle fait l'objet.

"Il faut cependant reconnaître que, sous l'égide de son "ministre de l'agriculture" si dynamique m. MANSHOLT, la Commission de la C.E.E. a déjà accumulé de grands mérites dans la réalisation d'une politique agricole commune au sein de la Communauté europeenne."

Le JOURNAL du 24 janvier parle du grand retentissement que connut à Strasbourg "l'attaque extrêmement virulente" que déclencha M. Renc PLEVEN contre M. ERHARD, ministre allemand des affaires économiques. M. HALLSTEIN, président de la Commission de la C.E.E. a suivi ses traces. "Au fond, il s'agit de la vieille querelle suscitée par l'échec de la zone de libre-échange - quels que soient les responsables - et par le fait que la tentative de jeter un pont entre le marché commun et l'organisation des Sept n'a pas abouti. Alors que M. ERHARD croit que les boucs émissaires se trouvent à Bruxelles, M. HALLSTEIN, de son côté, parle du "manque de souplesse" des interlocuteurs.

PRESSE NEERLANDAISE

Ces dernières semaines, les quotidiens et hebdomadaires néerlandais ont accordé une large place aux débats de l'Assemblee parlementaire europeenne sur les questions agricoles, et notamment à l'examen des rapports de mar. CHARTENTIER, THORN, SCHMIDT et VAN DER FLOEG. Des avant la session publique de Strasbourg, différents journaux neerlandais ont consacré leurs éditoriaux à l'étude de ces rapports. Grâce à une conference de presse tenue à La Haye par mm. VAN DIJK, V.N DER FLOEG et VREDELING, les journaux avaient pu s'informer des principaux problèmes qui se posent à l'agriculture européenne. Dans son éditorial du 17 décembre, le NIVEUWE HAAGSE COURANT (parti chrétien national) estime que cette matière présente peu d'intérêt pour le citoyen moyen. "La complexité du problème ne contribue guère non plus à éveiller l'intérêt du public. Fourtant, la question concerne au plus haut point notre économie nationale et il y a donc tout lieu de se réjouir des nombreuses perspectives qui s'offrent en ce début d'année de résoudre de façon acceptable pour tous les difficultes de l'Europe sur le plan agricole."

HET HAARLEMS DAGBLAD (liberal) du 16 janvier écrit sous le titre "Eurocratie": "Dernièrement, le Journal officiel de la Communauté économique européenne a publié le texte d'une décision importante poùr la vie économique et qui avait déjà éte prise en février de l'année précédente par le Conseil des ministres des Six. La commission de l'agriculture de l'Assemblée parlementaire européenne a du rédiger son raplort sur les propositions en matière de politique agricole commune, enterinées les 19 et 20 décembre par le Conseil des ministres, sur la base d'un résumé officieux, les procès-verbaux de la reunion de Bruxelles n'ayant toujours pas été publiés.

"Ce ne sont là que deux exemples d'un phenomène fréquent que l'on pourrait appeler "Eurocratie" : le règne d'un nombre rolati-vement restreint de specialistes pour qui le jargon de la coopéra-tion européenne n'a plus de secrets. Il n'y a même plus des lors d'inconvénients que l'Assemblee parlementaire européenne soit souvent dans l'ignorance de toute une série de questions politiqués qui touchent de près les interêts économiques des citoyens des six pays et que dans la plupart des cas son pouvoir soit très limité. Feut-être même est-il avantageux que cette sociéte d'hommes politiques chevronnes, qui cumulent avec bon nombre d'autres fonctions le droit de s'occuper des affaires europeennes, n'ait pas l'occasion de remettre en question les chances de coopération fructueuse qui subsistent encore. Il est grand temps de mettre fin à une situation qui s'est créée sans l'accord de millions de citoyens. Il faut que ceux-ci puissent exprimer avec clarté leur sentiment sur une telle forme de cooperation européenne. Ce thème se retrouve dans tous les programmes électoraux dont les autres points sont à juste titre beaucoup plus accessibles à l'électeur. Si une majorité qualifiée souble se dessiner en favour de l'actuelle coopération européenne et afin que celle-ci se poursuive en accord avec les populations intéressées, il faudra informer à bon escient le corps électoral et le consulter sur les mesures économiques et sociales qui s'imposent. Actuellement, nous sommes sous le régime du demicrépuscule des dieux de Bruxelles et de Luxembourg, incompréhensible pour le commun des mortels." Inf 196 AFE 5284

Le journal HET ALGEMEEN DAGBLAD (liberal) du 18 janvier observait ce qui suit à propos de la discussion des rapports agricoles: "Les Pays-Bas ne peuvent manquer de soutenir toutes les mesures tendant à réduire le protectionnisme à l'interieur du marché commun. Le débat de Strasbourg devra demontrer si l'Europe est décidée ou non à accomplir des progrès réels dans le domaine de la politique agricole. Si le protectionnisme national devait l'emporter, si cette tendance trouvait une majorité, il faudrait en conclure que l'accélération du marché commun agricole est une illusion et que nous allons au devant des mêmes déboires que ceux éprouvés par le secteur agricole du Benelux."

Dans le MAASBODE (parti catholique populaire) du 28 janvier, le collaborateur specialisé dans les questions agricoles écrivait en guise de conclusion à son article : "Les débats qui se sont déroulés la semaine dernière à l'Assemblée parlementaire européenne de Strasbourg sur la question agricole ne parviennent qu'à donner l'impression qu'une certaine reserve s'impose en cette matière."

Le VOLKSKRANT du 19 janvier a publié un article de son correspondant de Strasbourg: "Les théories générales échafaudées en matière de politique agricole européenne font place à présent aux réalités de la vie quotidienne. Feu à peu, une multitude de difficultés techniques devront être résolues. On n'y parviendra qu'au prix d'efforts qui le plus souvent ne seront pas du tout spectaculaires. C'est en ces termes que s'exprimait hier soir le vice-president néerlandais de la Commission de la C.E.E., M. S. MANSHOLT, en conclusion d'un débat de plusieurs heures sur l'agriculture. Il ne se trompait pas car c'est à peine si les non initiés avaient pu suivre ces discussions, rendues confuses en raison de leur caractère technique et de leur préparation insuffisante.

HET FINANCIELE DAGBLAD du 16 février signale que le projet d'un premier reglement relatif à l'application des règles de concurrence particulières à la production et au commerce des produits agricoles, arrêté par le Conseil de ministres conformément à l'article 32 du traite, a déjà nécessité plusieurs centaines d'heures de reunions à Strasbourg et que deux commissaires européens, MM. von der GROEBEN et MANSHOLT, ont dû intervenir pour le défendre.

"Chacun peut et doit souscrire à la déclaration faite par un parlementaire néerlandais selon laquelle il convient de mettre un terme aux pratiques incompatibles avec les clauses du traité et avec les objectifs de la politique agricole commune. Toutefois, le traite et les buts poursuivis sont susceptibles de tant d'interprétations qu'une declaration de ce genre ne nous fait pas avancer d'un seul pas. Ce qu'il faut avant tout, ce n'est pas une tentative internationale visant à harmoniser toutes les situations artificielles en utilisant le commun dénominateur le plus élevé, mais bien plutôt susciter dans chaque pays le sentiment que ces situations artificielles doivent disparaître le plus rapidement possible, (le cas échéant de façon progressive). En plus de ce sentiment, il faut encore que l'on éprouve un besoin de changement et que l'on trouve l'habileté nécessaire pour y parvenir. Il ne semble guère qu'une telle tendance se manifeste aux Fays-Bas."

Inf 196

II. PROBLEMES EUROPEENS ACTUELS

1. La Conférence de Paris et l'avenir de la construction européenne.

Les projets du Général de Gaulle, les réactions qu'ils ont suscitées, la conférence au "sommet" qui en est résultée, les prises de position qui se poursuivent encore après sa conclusion, constituent de fort loin le principal sujet d'intérêt pour les commentateurs européens de la presse française.

Le début de l'année a permis à divers journalistes et hommes politiques de faire le point de l'évolution de l'Europe. Dans LA QUOTIDIENNE du 5 janvier, un très long article de Jean PICARD-BRUNSVICK intitulé : "Europe soixante, Europe vivante" commente de façon favorable les résultats obtenus et le fonctionnement des communautés. Relevons en particulier : "Le travail des commissions exécutives, qu'il s'agisse de celle du Marché Commun. de celle de l' Euratom ou de la Haute Autorité du pool charbonacier, ne ressemble pas du tout à des délibérations ministérielles classiques. Leurs méthodes se rapprocheraient plutôt de celles d'un Conseil d'administration de grandes affaires. Par contre, l'Assemblée Parlementaire Européenne, malgré les limites imposées à ses pouvoirs, est un Parlement modèle. Ces parlementaires de six pays, qui ne négligent pas pour autant leurs obligations nationales, parviennent, lors de sessions brèves, mais assez fréquentes, à ne pas perdre de temps, sauf celui qu'ils déplorent, passé sur les routes, les voies ferrées et les avions. Les ordres du jour sont fort bien préparés, les rapports sont prêts au jour dit, les débats ne traînent pas en longueur. Etant donné son efficacité actuelle, on peutespérer mieux encore lorsque, comme prévu par le traité, et conformément au plan qu'a fait approuver massivement M. Fernand DEHOUSSE, les députés européens seront élus au suffrage universel et direct".

Dans NOUVEAUX JOURS du 30 décembre, M. Maurice FAURE, se tourne lui vers l'avenir et titre, pensant à 1961 " une année cruciale": "Si l'union douanière se réalise, jusqu'à présent sans heurt, l'union économique (mise en oeuvre d'une politique agricole, d'une politique économique, communes) sans laquelle il n'y aura pas de vraie communauté, pose des problèmes difficiles, aggravés aujourd'hui par les incertitudes qui s'attachent à la réalisation de l'Europe politique".

... "Ainsi, la réalisation complète de l'intégration économique de l'Europe dont les effets heureux commencent à se faire sentir sur la situation de nos pays et bientôt sur le niveau de vie de chaque européen, dépend en définitive du développement de l'intégration politique européenne".

Dans LE MONDE du 3 janvier, sous le titre "La parabole des deux fils" M. Alain PEYREFITTE défend la position du Gouvernement français comme beaucoup plus réaliste et efficace que le verbalisme de certains "Européens" dont les actes ne correspondent pas aux paroles, et conclut : "Lequel obéit à la volonté d'union

APE 5284 INF. 196

des peuples européens : du maximaliste en paroles, impuissant ou réticent à agir, ou bien du minimaliste verbal, qui ne recule pas devant les sacrifices et progresse inlassablement ?".

Dans LE XXe SIECLE FEDERALISTE du 27 janvier, M. Christian de LA MALENE parle de "La voie étroite de l'Europe", et après une affirmation de principe résolument européenne, défend la même thèse que M. PEYREFITTE: "Il n'est pas de palier, il ne doit pas y avoir de pause dans l'effort d'unification de l'Europe".

... "Bien sûr, la position réaliste, la position de moyen terme déplaît à tout le monde. Les doctrinaires prétendent qu'on trahit l'Europe. Les autres, libres échangistes, prétendent que l'on y crée la guerre économique. La contradiction même de ces c itiques montre que l'on est sur la bonne voie, à la fois souple et audacieuse, qui, seule, doit permettre la progression sans laquelle il n'est pas d'unification possible".

Dans ces conditions il n'est pas étonnant de retrouver dans la presse des prises de position favorables aux positions du Gouvernement français émanant de militants européens de longue date. C'est ainsi que selon LE PROGRES, de Lyon, du 30 janvier, M. COURTIN aurait déclaré dans cette ville : "Il faut l'accepter, sinon rien ne sera fait, il devra se conjuguer avec d'autres réalisations". Il est nécessaire en outre d'assurer un dialogue permanent entre les six gouvernements et l'Assemblée Parlementaire Européenne. Enfin, le secrétariat doit être lié à l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire.

Selon COMBAT du même jour cependant, Radicaux et Républicains populaires gardent leur scepticisme à l'égard des aspirations européennes du gouvernement. A l'appui de cette affirmation sont citées des déclarations, d'ailleurs antérieures, de M. Félix GAILLARD, et du Comité National du M.R.P.

On trouve aussi de nombreuses déclarations soulignant le caractère définitif du Marché commun, et l'irréversibilité de la politique suivie : déclaration de M. Emile ROCHE, Président du Conseil economique et social, rapportée par l'AGENCE QUOTI-DIENNE du 14 janvier, ou la déclaration de M. GISCARD-D'ESTAING, Secrétaire d'Etat aux Finances, relevée par COMBAT du 18 janvier.

Les journalistes appuient aussi souvent la position gouvernementale en soulignant la nécessité de donner une direction politique à l'Europe, ou en tirant exemple du succès du référendum français pour défendre comme Jean PICARD-BRUNSVICK dans COMBAT du 9 janvier l'idée d'un referendum à l'échelle des Six.

Les prises de position de M. ERHARD survenant sur ces entrefaits ont provoqué quelques remous. Citons par exemple un article de M. Gilles GOZÁRD dans LE CAPITAL du 2 février intitulé: "l' Europe cahotée", ou surtout l'article de M. André FRANCOIS-PONCET, paru dans LE FIGARO du 28 janvier sous le titre "Le marché commun, noyau de l'alliance atlantique".dans lequel l'ancien ambassadeur répond au Ministre allemand en partant

des mêmes prémices pour aboutir à des conclusions diamétralement opposées: "La solution préconisée par le professeur ERHARD, à savoir l'établissement d'un système de libre-échange étendu à toute l'Europe, soulève, outre-Atlantique, les plus expresses réserves."

"Les Etats-Unis y voient, en effet, une discrimination à l'encontre de leurs exportations. Le Marché commun crée, lui-même, il est vrai, un système préférentiel. Mais les américains s'en accomodent parce qu'ils approuvent l'objectif politique poursuivi. Au contraire, le système préconisé par M. ERHARD est purement mercantile et appelé à le rester, ne serait-ce qu'en raison de la participation d'Etats neutres. Il contribuerait à rendre plus aigu le problème du dollar, sans comporter, en échange, aucun bénéfice politique".

L'approche de la conférence au sommet et surtout d'ailleurs l'entrevue de Gaulle-Adenauer qui la précédait, a provoqué la publication d'un grand nombre d'articles, de pronostics dont l'intérêt est évidemment aujourd'hui beausoup moindre. Leur ton général était d'un optimisme modéré, faisant état de possibilités de solutions limitées par suite d'initiatives nouvelles, notamment d'origine allemande, qui auraient permis de faire certains progrès limités sans toucher ni aux communautés existantes, ni à l'alliance atlantique, et sans accroître la division des deux groupes euro-péens actuellement existants. Le plus remarquable d'entre-eux a paru sous le titre : "L'Europe au seuil de la confédération", et sous la signature d'André FONTAINE dans les deux numéros du MONDE du 9 et 10 février. Après un excellent exposé historique de l'évolution politique depuis l'entrevue de Rambouillet de l'été 1960, et une analyse des prises de position des divers pays, cet article poursuit en analysant l'attitude des divers hommes politiques et le rôle joué en cette matière comme élément clef de l'évolution par M. Alain PEYREFITTE. Tout l'article mérite une lecture attentive. Sa conclusion, comme celle des autres journalistes, à la même date manifeste le même optimisme modéré: "Du moins tous les participants, quelles que puissent être leurs arrière-pensées sur le général de Gaulle et l'avenir de son régime, sont-ils bien d'accord pour éviter deux périls: affaiblir son autorité en un moment décisif peut-être pour le dénouement du drame algérien, remettre en cause en quoi que ce soit la volonté commune de faire, d'une manière ou d'une autre, l'unité européenne à partir de la bonne entente franco-allemande".

Les résultats de la conférence sont partout commentés de la même manière. On se félicite d'un très net changement de climat survenu dans les relations entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer. On note la position très réservée adoptée par le Gouvernement hollandais, et on lui accorde le bénéfice d'une certaine logique. On estime en résumé que la volonté de persévérer est réelle et que le problème est posé de façon totale et claire, ce qui doit permettre de le résoudre. Citons par exemple LE FIGARO du 13 février : "Leur raisonnement (il s'agit des néerlandais) n'est cependant, pas sans valeur. Quand les Anglais refusent l'offre d'adhérer au Marché commun, réalisé par les Six, ils ont tort. Mais si

nous refusions de les admettre dans une alliance politique d'ancien style, c'est nous qui aurions tort. Car, pour être en droit d'exiger d'eux, s'ils veulent entrer dans notre alliance politique, qu'ils commencent par entrer dans notre communauté économique, encore faudratt-il que cette alliance fût dans le prolongement direct de la communauté économique et reposât sur les mêmes bases."... "Malgré une issue en partie décevante, la conférence qui vient de se terminer aura eu, en dehors du rapprochement franco-allemand, au moins deux avantages."

"Elle s'est saisie du problème de la coopération politique des puissances européennes. Elle a montré les difficultés que soulève ce problème. Mais elle a souligné aussi la volonté de les résoudre."

"Et cela vaut mieux que l'inertie."

"Elle a donné, d'autre part, à ses participants, l'occasion de définir clairement leurs positions respectives."

"Et cela vaut mieux qu'une apparence d'entente, fondée sur des malentendus".

A la suite de la conférence, LE MONDE du 15 février a publié une très intéressante prise de position de M: Pierre URI qui prend à son tour une attitude compréhensive : "Il faut donc pour un temps, admettre un double secteur. Il est illusoire de présenter l'intégration des pouvoirs dans tous les domaines comme une solution immédiatement possible. Il est abusif de présenter la coopération entre gouvernements comme la seule solution définitivement concevable. Les efforts entrepris sur le plan politique constituent un progrès indéniable à la seule condition - et la volonté des partenaires de la France, s'il en était besoin, suffirait à l'assurer - qu'ils ne s'accompagnent pas d'une remise en question des formes institutionnelles établies par le traité de Rome. Deux voies doivent rester ouvertes, et la perspective d'un gouvernement européen préservée, où elles viendraient quelque jour se rejoindre dans l'avenir."

"Car l'Europe des communautés n'a jamais entendu supprimer les patries, mais leur donner leurs vraies chances de survivre. Mais l'Europe des patries ne serait jamais une Europe si elle ne laissait forger peu à peu une patrie européenne".

0

O , √O

Sous le titre "La réconciliation de Paris", le correspondant du journal DIE WELT du 13 février écrit : "S'il fallait déduire du communiqué officiel le bilan des conférences de Paris, il paraitrait bien maigre, malgré tous les efforts de style de ses auteurs. Vu de près, le texte officiel ne contient guère plusqu'un mot nouveau : "union" ou "réunion", la date d'une nou-

velle conférence - le 19 mai à Bonn - et la création d'une commission de travail chargée de faire d'ici là des propositions concrètes en vue des travaux ulterieurs.

Mais par bonheur, le résultat de cette conférence dépasse tout de même ces quelques points tangibles et précaires. Cinq partenaires sur six voulaient obtenir davantage, et il n'est guère probable que l'influence des Pays-Bas, même si elle est guidée par l'Angleterre, puisse les arrêter au delà de cet été.

Tous sont d'ailleurs d'avis qu'il faut agir, que l'union économique du marché commun doit recevoir son complément politique, que même les Etats-Unis désirent que l'Europe progresse dans la voie de l'intégration dans laquelle elle s'est engagée; enfin, mais non en dernier lieu, que les pays d'Europe situés derrière le rideau de fer ont besoin d'un phare pour se guider "si Dieu est trop haut et l'Amérique trop loin".

Cette réflexion a été faite par l'hôte de cette conférence, le président de la République française. C'est un de ces mots par lesquels le général de Gaulle a écarté les soupçons de ses partenaires; ceux-ci craignaient en effet qu'il transformât l'Europe en une entreprise qui surestime ses forces et se lance un beau jour dans des actions politiques autonomes entre l'Est et l'Ouest, ou qu'il voulût lui assigner un rôle bien moins important, celui d'instrument servant à assurer une prépondérance à la France. Maintenant, ils sont plus persuadés qu'auparavant que le général de Gaulle pense également à l'Europe elle-même et que, pour un certain temps, son opinion ne différerait pas de la leur quant aux menaces qui pèsent sur l'Europe et sur les possibilités qui s'offrent à elle-même si les points de vue divergent parfois quant à la méthode.

Ce résultat qu'aucun communiqué n'a retenu, est le plus important de cette conférence : la réconciliation entre le chancelier fédéral et le président de la République française. Depuis la rencontre de Rambouillet en juin 1960, les malentendus et les divergences d'opinion qui s'étaient élevés entre eux n'avaient pas seulement assombri les relations franco-allemandes mais aussi celles de tous les pays de l'Europe. Leur violence était due à quelques remarques que le général de Gaulle avait faites sur l'C.T.A.N. et sur les résultats obtenus jusqu'alors par la politique d'intégration européenne. Le moins qu'on puisse en dire, c'est que leur forme manquait d'habileté diplomatique".

La RHEINISCHE POST du 13 février donne dans l'ensemble "une bonne note" à l'entrevue de Paris et dit entre autres : "On a donc recouru à une méthode pragmatique, et c'est bien. Il est presque certain que ces premières mesures pleines de modération en entraîneront d'autres à leur suite, si elles font leurs preuves, et qu'elles aboutiront finalement à une intégration progressive. Le promoteur de cette nouvelle évolution, c'est-à-dire le général de Gaulle, a le plus grand intérêt à ce que ces mesures fassent leurs preuves. Cela l'oblige à faire montre d'une souplesse et d'une faculté d'adaptation plus grandes vis-à-vis de ses partenaires car c'est la condition primordiale de l'intégration.

INF. 196

Le renouement de l'entente franco-allemande est le résultat le plus heureux des rencontres de Paris. La proclamation du général de Gaulle par laquelle il cherchait à imposer avec force ses plans européens pesa lourdement sur les relations entre Bonn et Paris, et le malaise qui régnait fut perceptible pendant des mois. On vient d'y mettre fin. Il semble que le général de Gaulle ait liquidé les derniers malentendus au cours de sa conversation avec Adenauer. Peut-être la nécessité d'une entente commune, basée sur les fondements plus solides, est-elle mieux apparue aux deux chefs d'Etat durant cette période de malaise. Le Général de Gaulle a prouvé qu'il s'en était rendu compte en invitant le président de la République fédérale. M. LUBKE : c'est un geste symbolique dont toute la portée ne peut être appréciée que si l'on sait combien le général de Gaulle a le sens des gestes et des symboles. C'est une poignée de main au-dessus du Rhin qui dépasse largement l'opportunisme purement politique qui a dominé jusqu'à présent les relations entre les deux peuples voisins".

La FRANKFURTER RUNDSCHAU du 13 février marque meixa de satisfaction. D'après elle, la conférence de Paris n'a pas délivré au vieux continent un certificat de capacité pour les solutions d'avenir. Même si les Néerlandais n'avaient pas mis le bâton dans les roues à leurs partenaires qui allaient de lavant à une vitesse accélérée, ces discussions n'auraient guère rapporté davantage que le strict nécessaire pour ne pas "perdre la face" européenne. Et le journal poursuit : "Qu'adviendra-til maintonant des Européens acharnés de Bonn qui depuis plus de deux lustres ne veulent entendre parler d'une autre "patrie" que de la Communauté des Six ? Attendu que, contrairement à leurs affirmations antérieures, ils avouent aujourd'hui que l' intégration politique ne pourra pas se faire à partir des Communautés économiques existantes, ils auraient dû appuyer sans réserve l'idée d'une forme d'organisation plus lâche et cela d'autant plus qu'elle était proposée par le général de Gaulle dont on avait craint pendant deux ans qu'ils briserait tout. Tout au contraire, nous voyons les milieux gouvernementaux de Bonn et le parti chrétien-démocrate parler "d'ailes anglaises"; nous voyons le chancelier, cherchant de tous côtés un compromis, éviter de faire une déclaration précise; nous voyons enfin le vice-chancelier essayer de saper de Vienne la conférence de Paris : que peut-on en déduire, sinon un changement d'opinion complet ou un désarroi total ? La République fédérale s'était opposée aux propositions françaises, car elle pouvait à juste titre les considérer comme une attaque camouflée contre les trois communautés. Entre-temps, Paris a tout fait pour balayer ce soupçon. La République fédérale ne voulait pas que l'on instituat un comité des ministres sur le plan ministériel : cette proposition a été supprimée.

La nouvelle ligne de conduite de Bonn représente beaucoup plus qu'un simple renoncement à l'intégration : c'est un adieu définitif à l'Europe dont le pavillon a si longtemps battu au-dessus des couleurs de la République fédérale. La volonté de coopérer plus étroitement sur le plan politique qui a été proclamée à la fin de la semaine passée à Paris Le signifie rien si on la compare aux tâches qui incombaient à cette conférence, car elle va de soi, même s'il n'existait pas de cadre européen.

DIE VELT du 15 février consacre un article intitulé: "Qui règme à Bruxelles ?", au rapport de force c: tre la Commission de la C.E.E., le Conscil de ministres et les représentants permanonts; il arrive à la conclusion que la Commission ne dispose en réalité même pas de la moitié de la liberté de décision et de rosponsabilité qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas la Commission, mais le Conseil de ministres qui règne à Bruxelles. On constate de plus en plus fréquerment que ce dernier fraine les tra-vaux de la Commission et les arrête même pour des questions techniques purement matérielles. Ainsi, la question de l'association de la Grèce "s'est-elle transformée en un véritable scandale politique". Il en va de même pour le Brésil. La Commission cache ses démêlés avec le Conseil de ministres." On ne saurait être surpris que face aux luttes intestines intenses qui règnent dans les coulisses de Bruxelles, lespropositions du général de Gaulle qui avaient effrayé puis paralysé la Commission l'été dernier soient actuellement envisagées d'un point de vue tout différent par les Européens de l'entourage de M. HALLSTEIN". M. von der GROEBEN a rompu le silence de la Commission à l'occasion d'une conférence qu'il a donnée à Borne; il y a Méclaré qu'une intégration économique ne pourrait être réalisée au sein de la C.E.E. que si l'on en tirait également les conséquences sur le plan politique. Sinon, tout spécialiste en la matière, quelle que soit sa nationalité, s'opposera à l'intégration politique.

0

0 0

La presse néerlandaise soutiont en général le point de vue adopté par le ministre des affaires étrangères, M. LUNS, à la conférence de Paris, mais elle se demande sur quel point doit se porter l'opposition des Pays-Bas.

Le journal DE VOLKSKRANT (parti populaire catholique) du 14 février fait remarquer à cet égard dans son éditorial:

"Les Pays-Bas se trouvent dans une position extrêmement difficile. Au point de vue économique ils dépendent de la collaboration avec les six pays de la C.E.E. Le marché commun, qui se réalise rapidement, présente un intérêt majeur pour les Pays-Bas. Notre économie s'oriente déjà entièrement en fonction de ce marché commun et le relâchement de ces liens représenterait pour nous une catastrophe nationale. Du point de vue politique cependant, nous nous engageons dans une impasse que nous préférerions éviter et qui consiste à nous laisser imposer la volonté de la France de de Gaulle. Les ministres néerlandais se sont trouvés dans une position peu enviable à Paris. Ils en ont tiré le maximum, mais il est encore impossible de savoir de quelle façon quelque peu

APE 5284 INF. 196

satisfaisante nous pourrons nous en sortir."

Nous avons encore trouvé dans les colonnes du VOLKSKRANT de la même date un article qui nous a frappé :

"La poursuite de l'intégration europenne semble se présenter actuellement sous de mauvais auspices en dépité des phrases brillantes prononcées sur l'éxécution des traités européens. L'unification économique par le moyen du marché commun a toujours été envisagée comme le début d'une unification plus profonde. Mais le bâtiment n'est pas encore à demi achevé que l'on parle soudain d'en bâtir un autre à côté d'un genre tout différent. Cela ne présage rien de bon pour le premier. Qu'adviendra-t-il des projets de fusion des trois Exécutifs des Communautés européennes, qu'adviendra-t-il des élections européennes, qu'adviendra-t-il des élections européennes, qu'adviendra-t-il enfin de la réunion dans une seule capitale des institutions européennes? Nous ne craignons rien, au contraire : une nouvelle institution est créée en ce moment, qui, bien entendu siègera elle aussi à un autre endroit, à Paris. L'association d'un certain nombre de pays européens en communautés menace d'être remplacée par l'association de la France et de l'Allemagne, qui auront alors l'amabilité de prendre les petits pays par la main pour les guider. Pourvu, bien entendu, qu'ils ne deviennent pas gênants, comme M. LUNS en a fait l'expérience à Paris, car, alors, gare aux rifles!".

DE NIEUWE HAAGSE COURANT (parti national chrétien) du 11 février publie un éditorial approuvant l'opposition du ministre néerlandais à "l'attitude autoritaire" de de Gaulle.

"L'ennui c'est que de Gaulle applique cette méthode autoritaire, peut-être utile et nécessaire à la France d'aujourd'hui, à la politique étrangère de son pays également. Il a, ici aussi, tendance à se laisser influencer par la grandeur des Etats auxquels il a affaire. C'est pour cela que les petits pays appartenant aux Six, ceux qui, aux yeux de de Gaulle revêtent une importance moindre, ont brusquement entendu hier une déclaration que ce même M. de Gaulle avait élaborée en collaboration avec l'Allemand Adenauer. Les deux "Grands", par conséquent. Cette déclaration a eu le don d'irriter particulièrement la délégation néerlandaise.

La déclaration elle-même a toutes les caractéristiques d'un compromis dans lequel de Gaulle aurait abandonné un certain nombre de ses conceptions sur l'Europe, mais dont il aurait cependant conservé la majeure partie. Le point de vue des Pays-Bas est clair. Si l'on vise à des réalisations communes, il faut également s'efforcer d'atteindre l'objectif en commun. Il ne suffit pas pour cela de présenter et de signer des déclarations, celles-ci doivent être le résultat de délibérations en commun. Ceci est peut-être pour de Gaulle un son de cloche inhabituel et ce l'est manifestement tout autant pour Adenauer".

DE TIJD DE MAASBODE (parti catholique du peuple) déplore l'intervention de M. LUNS. Ce journal écrit en date du 13 février :

APE 5284

"Cela signifie que les chances de faire évoluer dans un proche avenir les affaires européennes dans la bonne direction s'aménuisent à l'extrême et que le prestige des Pays-Bas auprès des puissances européennes a été sérieusement ébranlé, alors que tout cela était entièrement superflu, puisque la manière de voir du président de Gaulle n'est pas dépourvue d'une certaine valeur - nous avons déjà écrit longuement ce que nous en pensions dans ces colonnes - et il suffirait de l'appliquer rationnellement. On peut déplorer profondément cet échec, mais il ne doit pas nous surprendre si nous tenons compte du fait que notre ministère des affaires étrangères, en dépit de sa tendance opportuniste à défendre l'Europe commune, ne s'est laissé entraîner dans l'intégration européenne que contraint et forcé par une puissance supérieure. On ne peut pas s'attendre à être soutenu par des gens qui ne sont pas convaincus. Comment exiger d'eux alors une politique constructive ?"

La presse libéral dans son ensemble appuie généralement la position de M. LUNS. Le NIEUWE ROTTERDAMSE COURANT du 13 férier écrit notamment :

"Dès lors, l'argumentation développée par idenauer à Paris, selon laquelle il est logique de choisir la voic de la confédération à l'heure où il apparaît que l'unification n'est pas réalisable par le moyen des traités européens, ne tient certainement pas sous cette forme. En effet, si l'on choisit la voie de la confédération, en n'apporte aucune modification à un schéma qui doit du reste être maintenu, mais on modifie le schéma lui-même. Et ainsi l'on modifie tout le caractère de l'oeuvre des ix. Celle-ci ne sera plus alors le moteur d'une évolution à laquelle d'autres pays peuvent se joindre mais un facteur de force auquel ils devront se soumettre s'ils tiennent à s'associer au marché commun pour ne pas être repoussés à l'arrière-plan.

Il y a peut-être lieu à ce stade de rappeler ce qui s'est passé au début de décembre au sein des institutions parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale. Par une résolution, les parlementaires demandèrent à ce moment d'inviter également l'Angleterre, au cas où les chefs de gouvernements des Six décideraient de convoquer une deuxième conférence européenne au sommet. Mais le premier ministre français DEBRE fit savoir quelques jours plus tard que la France n'était pas d'accord. Il ne reste plus qu'à souhaiter que, d'ici le 19 mai, date prévue pour la deuxième conférence au sommet des Six, la plus grande partie des gouvernements intéressés seront amenés à partager le point de vue manifesté en son temps par l'Assemblée de L'U.E.O."

HET ALGEMEEN DAGBLAD du 14 février fait remarquer :

"La conception de Gaulle-Adenauer est une conception continentale. A bien des points de vue, elle est préjudiciable aux intérêts néerlandais: Notre avenir ne peut être continental, car la structure des Pays-Bas n'en fait pas un pays que l'on puisse jamais enfermer dans une cage continentale."

APE 5284 INF. 196

DE TELEGRAF du 14 février émet certaines critiques contre l'ingleterre :

"La raison du refus néerlandais, que le ministre LUNS n'a pas nommée et qui est non seulement la plus importante mais encore la seule acceptable, c'est le nouvel élargissement du fossé entre l'Europe des Six et l'Angleterre. Ce fossé présente sans aucun doute de gros inconvénients pour les Pays-Bas et lon ne peut manquer de répéter le reproche que le gouvernement précédent n'aurait jamais dû approuver les traités de Rome sans exiger une clause spéciale concernant la coopération avec l'Angleterre. Une coopération exige toujours deux parties et l'Angleterre ne semble pas encore avoir compris que l'heure a sommé et qu'elle doit maintenant faire très rapidement des propositions constructives. Il est compréhensible que la récente proposition de l'Angleterre de participer aux entretiens politiques a reçu un accueil assez froid à Paris. Ni la France, ni aucun autre pays européen ne désire une coopération qui permettrait à l'Angleterre d'exercer sa tutelle et de garder les mains libres.

HET ALGEMEEN HANDELSBLAD (libéral) du 11 février écrit sous le titre "opposition serrée":

"Les Pays-Bas se trouvent dans la position peu enviable de celui qui doit lutter à cinq contre un: Ce n'est cependant pas une raison pour ne pas continuer à lutter durement au cours des prochains mois. La manière selon laquelle tout cela a été manigancé jeudi au cours d'un entretien préliminaire entre les deux grands seigneurs français et allemand est significative. Cela nous donne un avant-gout de l'hégémonie que les quatres "autres" pays d'Europe devront subir. L'opposition à ce projet afin de ne pas créer seulement une petite Europe économique, mais surtout une petite Europe politique ne repose pas sur des apparences extérieures. Que l'on parle d'association d'Etats ou de confédération ou que l'on adopte tout autre système de droit public plus ou moins subtil, les objectifs du projet restent les mêmes. Il en résultera toujours que les dissen-sions en Europe entre les Six et les Sept ne feront que s'accentuer. Lu surplus, l'Angleterre se détachera bien plus encore que par le passé du continent européen. La formation de ces blocs conduira enfin à un affaiblissement de 1'0.T.A.N., ce qui permettra à la Russie de marquer des points.

La Hollande est un pays de navigateurs qui entretient de longue date des relations particulières avec la Scandinavie et surtout avec l'Angleterre. Il nous sera très difficile d'admettre la construction d'un édifice excluant effectivement l'Angleterre du bloc européen. Au cours des quelques mois qui nous restent, il serait bon que l'ensemble de l'opinion publique et le parlement tout entier manifestent énergiquement les griefs des Pays-Bas. La proportion de cinq contre un est particulièrement défavorable, mais c'est une raison de plus pour que l'individu isolé continue résolument "to make the best of it", com e disent les Anglais, c'est-à-dire en tirer le meilleur parti".

APE 5284 INF. 196

Le Rédacteur en chef du journal HET PAROOL (socialiste) écrit en date du 14 février cu'il faut faire une nette distinction entre la manière forte utilisée pour placer les partenaires du marché commun en face d'une sorte d'ultimatum franco-allemand et le contenu effectif de celui-ci.

"Il nous est notamment difficile de nous imaginer que les Italiens et nos deux partenaires du Benelux n'ont pas éprouvé une colère aussi grande que M. LUNS à propos de l'intervention de de Gaulle et d'Adenauer. Cela n'empêche pas qu'ils l'ont pour ainsi dire entièrement abandonné à son sort dans sa lutte contre le contenu des propositions franco-allemandes. C'est pourquoi il faut se demander si notre délégation avait bel et bien le droit pour elle, lorsqu'elle s'opposa visiblement avec bec et ongles au contenu de ces propositions. Celles-ci étaient-elles effectivement aussi répréhensibles qu'il paraissait? Nous devons hélas reconnaître que nous n'en savons rien. Il faut donc en rester pour le moment aux conjonctures, même si certains faits peuvent nous permettre de nous orienter".

Le rédacteur estime, au demeurant, "qu'il importe surtout d'utiliser à fond les trois prochains mois qui nous restent jusqu'à la réunion de Bonn, non pas pour méditer sur les moyens d'empêcher une décision et de renvoyer celle-ci à plus tard, objectif voué à l'avance à l'échec, mais pour agir effectivement. Quels sont les moyens de faire contre mauvaise fortune bon coeur ? De quelle manière peut-on répondre au désir exprimé par le président de Gaulle d'assurer une collaboration politique bien ordonnée et institutionalisée jusqu'à un certain degré ? Comment arriver en même temps à éviter toute opposition de la part de l'angleterre et encourager et accélérer entre-temps l'intégration économique ?

Nous reconnaissons franchement que ce ne sera pas facile et qu'il faudra faire preuve au maximum d'esprit inventif, de souplesse d'esprit et de tact diplomatique. Nous ne sommes cependant pas disposés à croire avouglément que ces efforts tendent uniquement à réaliser l'impossible et à concilier l'inconciliable".

0

A la veille de la réunion de Paris, le GIORNALE DI BRESCIA (Brescia) écrivait sous le titre : "L'Europe à Paris", à propos de l'édification de l'Europe, qu'il serait sans doute sage d'étudier à fond les propositions françaises, mais qu'il ne fallait pas perdre de vue la règle fondamentale de ne rien faire qui puisse, à l'avenir, compromettre et l'édification de l'Europe "par le bas", en d'autres mots à partir de l'Assemblée Parlementaire, et la création d'institutions supranationales. Toujours avant la "consultation européenne", le journel IL MESSAGERO (Rome) faisait observer que l' Europe qui allait tenir conseil à Paris,

serait peut-être une Europe perplexe mais en aucune façon une Europe découragée et pessimiste. Il s'agit du "sommet" de la petite Europe, petite selon le terme qu'elle utilise elle-même modestement, quoique formée de pays comme la France l'Allemagne occidentale, l'Italie et le trio du Bénélux, mais petite malgré tout, puisque la vocation de la Communauté tend à l'intégration de l'Europe tout entière. A Paris, les représentants européens ne tireront pas de conclusions car ils ne disposent pas de tous les éléments de la situation; mais leur rencontre servira néanmoins à affirmer, dans son unité, la présence toujours plus effective et plus active de l'Europe libre.

Pour IL TEMPO (Rome), de Gaulle ne s'est pas durcisur les détails de son projet primitif, ce qui n'a sans doute
pas manqué de surprendre les uns et les autres. Et Fanfani,
parlant de l'écart entre les positions françaises actuelles
et celles prises l'été dernier, a déclaré avec un esprit bien
toscan qu'en politique comme en agriculture une saison ne
passe pas en vain. Il ne feit pas de doute que pour les Français il ait été pénible de renoncer, pour l'avenir, à une collaboration plus étroite des Six dans le domaine militaire.
Selon un souhait commun des Italiens et des Allemands, cette
renonciation devait montrer que l'Europe des Six n'entend pas
créer au sein de l'O.T.A.N un noyau qui se distingue en quoi
que ce soit des autres membres du Pacte.

IL POPOLO (Rome) a particulièrement mis en relief l'intervention de Fanfani au cours des travaux du "sommet" européen. L'Italie n'entend aucunement renoncer aux idéaux et aux objectifs fixés par les pionniers européens, pas plus d'ailleurs qu'aux institutions qui existent déjà en vertu des traités de Rome. Il est évident que l'objectif final de la politique européenne est l'unité politique de l'Europe. À l'inaction l'Italie préfère un mouvement susceptible de consolider aussi bien les résultats déjà obtenus que ceux auxquels on s'attend encore sur le plan de l'intégration économique; un mouvement capable de préparer également l'intégration politique.

Selon LA GIUSTIZIA (Rome), le processus de l'unité politique européenne a accompli à Paris le plus grand pas en avant depuis la conclusion du traité de Rome. Des décisions importantes ont pu être prises grâce à un aménagement des positions respectives de la France et de l'Allemagne qui se cramponnaient encore, il y a peu, aux principes opposés de la confédération et de l'intégralisme et grâce aussi à l'intervention réaliste de Fanfani. Toutes les thèses italiennes ont été adoptées par le "sommet".

Sous le titre : "Bulles de savon au "sommet" de Paris", Pietro NENNI écrit dans AVANTI (Rome et Milan), que mise à part la communauté de défense atlantique, personne n'est d'accord sur rien. Autrement dit, il n'en est résulté que des bulles de savon. Du point de vue italien, le seul résultat obtenu semble

APE 5284 INF 196

devoir être l'institution à Florence de la première université européenne. Florence le mérite et le fait en soi est fort important, même s'il ne suffit pas à compenser l'indigence des initiatives officielles du gouvernement sur le plan international. Le problème européen reste au même point, au point où il restera jusqu'à ce que l' Europe des peuples prenne le pas sur l'Europe des patries, c'est-à-dire sur les nationalismes. Les socialistes ont un grand retard en ce qui concerne les problèmes européens et mondiaux. Notre devoir le plus urgent après le prochain congrès sera d'assumer, dans le domaine international, les responsabilités plus grandes que nous confèrent la tradition et la fidélité du parti à l'internationalisme.

L'organe communiste L'UNITA (Rome et Milan) fait remarquer que l'accord qui s'est fait à Paris était de pure forme et escompté d'avance : les Six sont d'accord uniquement en ce qui concerne la lutte contre l'Afrique.

Au cours d'une interview publiée par le journal IL QUOTIDIANO (Rome), M. BATTISTA, président de la commission des affaires politiques et des questions institutionnelles, a déclaré que "la mise en oeuvre des traités de Rome ne peut progresser rapidement et risque même d'être interrompue, si elle n'est pas étayée et renforcée par une ferme volonté politique".

Rappelant que le traité instituant la C.E.E. s'inspire d'une conception libérale de l'économie, M. Battista a souligné que c'est aux organes exécutifs de la C.E.E. d'appliquer les articles relatifs aux règles de concurrence; et c'est aux gouvernements nationaux de leur donner l'appui nécessaire pour que les dispositions prévues ne soient pas contournées par ceux qu'elles touchent. "Dès à présent, une tendance à la conclusion d'accords entre grandes industries similaires des six pays se dessine nettement et si l'on ne prend pas immédiatement des mesures énergiques pour briser toute tentative en vue d'éluder les règles de concurrence prévues par le traité, il se créera des situations qu'il sera difficile ensuite de faire rentrer dans le cadre de la légalité".

Après avoir souligné que la petite et moyenne industrie peut non seulement survivre mais encore étendre son activité du fait qu'elle est irremplaçable dans de nombreux secteurs de la production - pour peu qu'elle abandonne les secteurs où la consolidation de grands groupements industriels répond à une réelle nécessité économique - M. BATTISTA a fait remarquer que, pour permettre aux différentes économies régionales de trouver leur équilibre, les traités de Rome "prévoient que les barrières et les obstacles à la libre circulation des marchandises existant à l'heure actuelle dans le cadre de la Communauté seront éliminés graduellement au cours d'une période transitoire de douze années. A l'heure actuelle les résultats obtenus sont satisfaisants."

Au sujet du congrès sur les ententes de l'industrie du vêtement qui a eu lieu à Milan, dans le cadre du Marché commun europeen, M. PEDINI a fait au journal IL POPOLO (Rome) les déclarations suivantes :

"La classe politique dirigeante, italienne et européerne, ésit adopter une attitude positive à l'égard des problèmes que nous discutons à l'heure actuelle dans le cadre de la situation historique dont nous sommes les protagonistes. Il faut convaincre l'opinion publique que poursuivre dans cette voie, c'est favoriser le progrès économique et que certaines institutions doivent être réorganisées et dotées de structures juridiques conçues dans un esprit de solidarité car la prospérité générale sert les intérêts de tous. Les ententes doivent être adaptées à l'esprit du marché commun pour répondre aux besoins réels des catégories intéressées. Ces ententes, loin de causer préjudice aux différentes exploitations, doivent en coordonner les efforts afin de satisfaire leurs buts qui sont semblables et d'atteindre la dimension optima".

Sous le titre "M. SPAAK appuie le plan de Gaulle", LE SOIR (9 février) rend compte, en ces termes, de la prise de position adoptée par l'ancien président de l'Assemblée Communs de la C.E.C.A. au cours d'une conférence prononcée à Bruxelles : "Le Marché commun, a déclaré notamment M. SPAAK, ne représente pas encore l'Europe. Aujourd'hui, comme à l'époque de Messine, il nous faut une nouvelle relance de l'idée européenne. Pour des raisons de politique internationale comme pour des raisons propres à l'Europe, cette idée, à l'heure actuelle, a plus de valeur que jamais. L'Europe n'a aucune raison de renoncer à son rôle. Mais pour le remplir, elle doit maintenant franchir une étape nouvelle.

"Il semble bien, à poursuivi M. Spaak, que l'auteur principal de cette "relance" doit être le général de Gaulle. Il est vrai que, devant ses propositions, beauccup de bons européens sont hésitants parce que le Gonéral a, sur la construction européenne, des idées plus confédérales. Mais honnêtement, je ne vois pas pourquoi ils hésitent. S'il faut passer par la confédération pour arriver à la féderation que je souhaite, je suis prêt à en prendre le risque parce que je suis convaincu, qu'après cette première étape, on n'ira pas en arrière. Bien au contraire, presque fatalement, on ira de l'avant.

"Implicitement cependant, l'homme d'Etat belge s'est prononcé contre un système qui consacrerait la règle de l'unanimité ou accorderait à chacun des partenaires, quelle que soit son importance, le même poids dans les votes. S'agissant des rapports entre les Six et les membres de l'association européenne de libre-échange, il n'y a vu que deux solutions possibles : ou bien la Grandé-Bretagne et ses partenaires s'associent pleinement au Marché commun; ou bien ils reconnaissent comme les Etats-Unis l'ont fait, toute la valeur politique des traités de Rome et acceptent de payer le prix de l'unification européenne", ce qui permettrait de résoudre, dans

INF. 196

APE 5284

la sérénité, les problèmes techniques des relations commerciales entre les deux groupements.

Dans son exposé M. Spaak a appelé les principales étapes du mouvement d'unification européenne, dont il entend rester un des grands animateurs".

Annonçant l'élection de M. Spaak à la présidence du mouvement de la "Gauche Européenne" constituté à Luxembourg, LE PEUPLE 6 février donne ces précisions: "La transformation en "gauche curopéenne" du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, qui existe depuis 1947, tend à créer un véritable organisme supranational ayant une politique unique engageant l'ensemble du mouvement sur tous les grands problèmes cruciaux, alors que le M.S.E.U.E. se présentait comme une fédération assez souple de sections nationales politiquement indépendantes.

"La suppression du mot-"socialiste" dans le titre reflète également le désir d'élargir les assises du mouvement qui pourrait rassembler aussi bien des militants socialistes nenniens que du P.S.U. en France u des partis socialistes traditionnds, ou de l'aile gauche démocrate chrétienne, voire des libéraux "sociaux". Le nouveau mouvement entend mener le "grand combat pour doter l'Europe d'un pouvoir d'exécution politique" (la création d'une assemblée européenne ne lui semblant pas suffisante). Il réclame la création d'une fédération européenne (élément d'une future fédération mondiale) disposant de pouvoirs effectifs en matière de politique économique, financière et sociale, d'échanges internationaux, de monnaie, de politique extérieure et de défense, et il se prononce pour la participation effective des travailleurs à tous les organismes de direction et de contrôle économique et social".

Au lendemain de la Conférence de Paris, Charles REBUFFAT écrit, sous le titre "M. LUNS n'a pas dit non à l'Europe politique", dans LE SOIR (14 février): "L'impréparation du premier "sommet européen" aurait bien pu provoquer son échec complet - ce qui, soit dit en passant, met une fois de plus en évidence les dangers de la diplomatie à grand spectacle quand elle s'abandonne trop à l'improvisation. Cette improvisation, selon les milieux belges, expliquerait, du reste, en grande partie, l'attitude critique adoptée, dans la négociation, par la délégation hollandaise".

"On est loin, fort loin," - constate dans LA LIBRE BELGIQUE (13 février) M. Paul STRUYE, Président du Sénat belge - du pas décisif (...) Il est normal que les Six recherchent les moyens de se rappicher de l'unité politique. Mais ce ne peut être là qu'une oeuvre de longue haleine et c'est manquer du réalisme le plus élémentaire que de s'imaginer que l'on pourrait dès à présent créer un Etat européen nouveau qui absorberait les six Etats de la Potite Europe et qui disposerait d'un gouvernement imposant sa volonté aux six peuples sous le seul contrôle d'un Parlement européen élu directement par les populations en cause. (...)

"Il ne faut pas écarter pour l'avenir la perspective d'un Etat fédéral européen. Mais seule la conscience préalable d'une

patrie européenne commune permettrait un jour cette évolution éventuelle. Or l'erreur des fédéralistes d'aujourd'hui est de croire qu'on pourrait dès à présent créer de toutes pièces cet Etat fédéral, alors que, de toute évidence, la notion de patrie européenne est encore dans les limbes.

"En d'autres termes, c'est la conscience de l'appartenance à une patrie européenne commune qui devra préexister à la création d'un Etat européen - et non, comme certains le voudraient, l'inverse.

"C'est dans ce sens que le général de Gaulle a raison lorsqu'il proclame que dans l'état actuel des choses et des esprits, l'Europe à construire ne peut être que "l'Europe des patries".

Analysant dans DE NIEUWE GIDS (9 janvier) l'article de M. PEYREFITTE publié dans LE MONDE sous le titre "La parabole des deux fils" le député social-chrétien belge Léo TINDEMANS écrit : "Plus d'une fois nous avons entendu des spectateurs sans préjugé dire -dernièrement encore à l'occasion de la réception des troupes allemandes sur le sol français - que la France fait un effort remarquable afin d'appliquer non seulement à la lettre mais aussi dans l'esprit, les traités européens.

La controverse qui existe entre les promoteurs d'une Europe supranationale et de "l'Europe des Patries" est-elle donc uniquement une guerre stupide de religion, ainsi que le certifie M. PEYREFITTE ?

Oui et non. L'avenir, même très rapproché, nous montrera dans quelles mesures les deux idées se complètent mutuellement.

0

0 0

L'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun donne lieu à une véritable campagne de la part du FINANCIAL TIMES. Le 9 janvier, sous le titre : "La C.E.E. prête à accueillir le Royaume-Uni", le correspondant special à Bruxelles de ce journal analyse la position de l'exécutif du marche commun vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Selon l'auteur, l'exécutif demanderait à la Grande-Bretagne d'accepter le Traité de Rome sans aucune altération de substance mais serait prêt à adjoindre un protocole autorisant des quotas d'importation hors taxes pour les produits du Commonwealth. Une difficulté réside dans l'existence de l'A.E.L.E. Il ne semble pas que la Suisse et la Suède soient suffisamment intéressées par une association au Marché commun pour accepter les ajustements nécessaires de leurs tarifs douaniers. Selon l'auteur, l'exécutif estimerait qu'il n'y a pas urgence et qu'il vaudrait mieux que la Grande-Bretagne ne manifeste pas, avant la fin de 1961, son désir de rejoindre les Six. A ce moment, a la politique agricole commune serait suffisamment mise en place pour que la France soit assurée de nouveaux débouchés pour ses exportations agricoles et ne craigne plus que cet avantage soit détruit par la participation britannique. Les plus perspicaces des fonctionnaires du Marché commun considéreraient comme essentiel d'arriver à une solution avec la Grande-Bretagne pour des raisons extérieures à l'Europe. Ils estimeraient qu'il est vital que la Grande-Bretagne et le continent poursuivent une politique commune à l'égard tant de leurs anciennes colonies en Afrique que des pays d'Asie, y compris le Japon, qui exportent à bas prix, Toujours selon le rédacteur, les officiels français seraient prêts à examiner toute offre britannique, la difference principale entre leur attitude et celle de leurs collègues de Bruxelles étant qu'ils seraient moins disposés à faire des exceptions en faveur de l'agriculture de la Grande-Bretagne et du Commonwealth.

Sous le titre : "l'Heure de la Décision", le FINANCIAL TIMES du 13 février se réfère aux résultats de l'entrevue MACMILLAN - de GAULLE et surtout au discours prononcé par Lord GLADWYN devant la Chambre des Lords. S'appuyant sur l'autorité de Lord GLADWYN, l'auteur insiste sur la nécessité d'une offre authentique de la Grande-Bretagne de signer le Traité de Marché commun, offre assortie de certaines conditions raisonnables. Le moment est venu pour la Grande-Bretagne de choisirentre s'associer au Marché commun ou traiter les Six comme un ensemble économique séparé avec lequel on a des négociations tarifaires mais dans lequel on ne désime pas entrer. L'auteur estime avec Lord GLADWYN qu'il serait possible de négocier un protocole spécial, tenant compte : des intérêts du Commonwealth, d'un marché aménagé pour l'agriculture et de la protection de tels membres de l'A.E.L.E. qui ne désireraient pas s'associer à la Communauté sur un plan politique.

Analysant sous le titre : "Très bien, mais..." le communiqué de l'A.E.L.E., le FINANCIAL TIMES développe les mêmes thèmes dans son numero du 17 février. Il convlut que la principale condition pour d'autres progrès est une décision fondamentale de la part du gouvernement britannique : soit de rejoindre la nouvelle Europe qui est entrain de se créer, avec

Inf 196 Ale 5284

toutes les conséquences que cela entraîne, soit de s'en tenir en dehors. La décision ne peut pas être retardée plus longtemps.

C'est la même position que défend le même jour (17 février) le GUARDIAN sous le titre : "Dans ou hors de l'Europe". Ce journal constate qu'il est exact, comme l'a dit M. MAUDLING, que s'"il y a une volonté politique, les problèmes techniques qui existent entre les Six et les Sept peuvent trouver une solution." Mais il déplore que les Six ne soient pas convaincus que cette volonté politique existe en Grande-Bretagne et surtout que les déclarations de m. maUDLING sur les intentions du gouvernement britannique ne soient pas de nature à entraîner cette conviction. Le journal estime que si une union douanière est inacceptable, comme le pensent beaucoup en France et dans le Marché commun, le gouvernement britannique est en face d'un choix : entrer dans l'Europe ou s'en tenir à l'écart. Et le GUARDIAN, se referant à Lord GLADWYN, pense, comme le FINANCIAL TIMES, qu'entrer dans l'Europe ne signifie pas accepter le Traité de Rome dans tous ses détails et que des aménagements pourraient être obtenus. Le journal ajoute : "Sans cet engagement politique, les chances sont minces d'arriver à quelque accord qui nous serait économiquement profitable. Le moment est passé où la Grande-Bretagne aurait pu dicter ses conditions. L'Europe a déjà montre quelle route elle entend suivre, nous devons faire notre choix."

De son côte, le TILES rend compte le 13 fevrier de la Conférence de Faris sous le titre : "Les leaders des Six se rencontrent en mai après l'obstacle parisien". Le sous-titre explique : "Les lays-Bas tiennent bon pour que la Grande-Bretagne prenne part aux discussions politiques." Après avoir expliqué la proposition franco-allemande de réunions trimestrielles au sommet, le rédacteur souligne que cette proposition a été combattue par le Dr. LUNS et la délégation néerlandaise. Celle-ci aurait reconnu que la Grande-Bretagne avait rejeté l'idée d'une intégration politique mais que l'objectif actuel étant une fédération d'Etats souverains, on devrait donner à la Grande-Bretagne toute possibilité de s'y associer.

La rencontre ADENAUER-MACMILLAN fournit à la presse l'occasion d'évoquer le problème des Six et des Sept. Elle le fait sans illusion sur les possibilités de développement immédiat, et le ton est donne par la GUARDIAN du 22 fevrier qui écrit : "On peut parier en toute sécurite qu'aucun progrès ne sera fait concernant l'association des Six et des Sept." Le journal ajoute que le mur de briques devant lequel on est placé depuis deux ans est encore solide, et, qu'à moins que m. MACMILLAN ne décide un jour qu'il est impossible de passer à travers ce mur, les différentes discussions d'experts n'auront que peu d'efficacité.

Le NEW YORK HERALD TRIBUNE tient regulièrement et objectivement ses lecteurs informes de tout ce qui interesse l'Europe

des Six. Le 21 janvier, il relate les critiques formulées par le Dr. ERHARD sur l'évolution du Marché commun.

Le 24 janvier, sous le titre : "On vit dangereusement dans le marché commun", il explique les difficultes auxquelles va se heurter la construction automobile française qui, par suite du prix élevé de l'essence, ne fabrique que des moteurs de petites cylindrées.

Le 8 février, dans un long article, le journal reprend l'exposé fait lors de la dernière session de l'Assemblue à Strasbourg par M. Robert MARJOLIN sur les perspectives économiques du Marché commun.

Le 9 février, c'est la recente création de la "Gauche Europeenne" et sa reunion à Inxembourg qui donnent matière à un article. L'auteur indique que l'objectif principal du nouveau mouvement est de faire pression sur les gouvernements pour accélérer la formation du marché commun. Il note que cette initiative est parallèle à celle de m. Jean monnet et du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe. De nombreuses décisions politiques importantes ayant trait à la coordination sont actuellement gelées et ne peuvent être dégelées que par les chefs de gouvernements agissant de concert. Les décisions à prendre étant d'ordre politique, seules des pressions ou des événements politiques peuvent avoir une influence. L'auteur note que grace à l'action des deux groupements précites, la pression interne ne manquera pas. La pression externe la plus forte serait le sentiment que la Grande-Bretagne peut faire de nouvelles ouvertures. "Les indications continuent à se multiplier que la Grande-Bretagne est en fait en train de s'accoutumer à cette idée."

Enfin, le 18 février, le journal titre: "Visite attendue de M. HALLSTEIN de la C.E.E. à M. KENNEDY pour des conversations", et donne une interview du Professeur HALLSTEIN sur la necessité d'une coopération entre le marché commun et les Etats-Unis qui vont tous les deux entrer dans l'O.C.D.E., avec le sentiment que c'est l'endroit pour discuter de la coopération de la Communauté atlantique.

Le NEW YORK HERALD TRIBUNE, dans son numero du 23 fevrier, et le NEW YORK TIMES, le 24 fevrier, expliquent que l'U.E.O. peut être un cadre permettant à la Grande-Bretagne d'avoir des conversations politiques avec les Six. Cependant, pour ces deux journaux, cette solution ne serait aux yeux des Britanniques qu'un pis-aller et ceux-ci prefèreraient être invités directement aux conversations des Six. L'ensemble de la presse anglo-saxonne espère que les prochaines rencontres entre experts britanniques et français vont permettre de touver une solution.

Inf 196 AFE 5284

2. La Réunion parlementaire eurafricaine de Rome

Il y a quelques anness sculement, une assemblee comme celle qui vient d'avoir lieu à Rome sous la denomination de reunion preparatoire de la Conference interpalementaire eurafricaine etait scuhaitable, mais très difficile à augurer. C'est un signe des temps qui mûrissent, ecrit le journal La GIUSTIZIA (Rome), et son sens ne peut échapper à personne. Ce "signe des temps" et sa signification n'ent pas échappé à la presse italième qui a consacré une attention toute particulière a la réunion de Rome.

A l'exception de la presse communiste ou de tendance communiste, les differents journaux sont tembés d'accord sur un point fondamental, la nécessite devenue manifeste pour l'Europe et l'Afrique de transformer au plus tôt les pays africains sous-développes en territoires à l'économie prospère et stable et au regime social sain. Il est donc indispensable qu'Europeens et africains s'efforcent en commun de résoudre ce problème. En d'autres termes, l'assemblee parlementaire européenne preconise que les deux continents s'associent pour résoudre une question vitale et d'intérêt commun. Les journaux italiens soulignent que l'assemblée parlementaire européenne avance un autre principe fondamental selon lequel les relations futures entre les pays européens et africains devront être le résultat de négociations engagées librement entre les deux partenaires sur un pied d'égalité.

Le journal de Rôme ajoute : "D'où precisement la nécessité de convoquer cette conference des representants parlementaires des deux continents dont la réunion de Rôme est le prélude. Il est évident que si l'entreprise réussit - comme il est à esperer - cêtte conference pourra marquer le point de départ d'un dialogue vraiment amical entre Européens et africains, dont l'objet pourra être d'examiner les opinions des uns ct des autres, mais aussi et surtout les besoins et les possibilites respectifs."

La coopération entre la Communaute européenne et les Etats africains, commente IL TEMIO (Rome), se réalisera sur la base de l'amitié et de la parité absolue. Selon IL RESTO DEL CARLINO (Bologne), les africains ne veulent pas faire l'objet des decisions européennes, mais veulent y participer. Ils désirent être representés dans tous les organismes des trois Communautés européennes. Cela necessite des changements de structure qui peuvent vraiment devancer quelque chose de plus qu'un accord eurafricain et aboutir tout droit à l'Eurafrique, entité économique et politique. Dans les discussions qui s'élevent entre l'Orient et l'Occident, il est tres difficile de revenir en arrière, une fois posses les assises d'une collaboration organique de l'Europe avec l'afrique.

On peut relever dans les commentaires de la presse italienne deux autres observations, touchant d'une part les "resultats excellents" de la reunion romaine et d'autre part la constatation que "l'Afrique passe par Rome". Si l'on s'en tient à leurs declarations, tous les participants à la pre-, mière rencontre parlementaire eurafricaine sont rentrés dans

Inf 196 AFE 5284

leurs pays respectifs, entièrement satisfaits du résultat des travaux; les parlementaires africains et malgaches n'ont pas oublié, selon le journal CANDIDO (milan), la contribution de l'Italie à la mise en valeur du continent noir. Si l'on s'en remet à des indiscretions sur le déroulement de la discussion au Conseil de ministres du 8 février dernier, révelées par La STAMFA (Turin), m. SCELBA a remarqué qu'a la récente conférence eurafricaine de Rome, les nouveaux Etats africains ont manifesté leur intention de s'associer à la Communauté, ainsi que leur estime et leur sympathie pour l'Italie. Ceci est un fait que les autres pays de la Communauté, en particulier la France et la Belgique, ne peuvent négliger."

Après avoir public differentes informations au cours des derniers mais de 1960, la presse quotidienne a été prolixe en détails sur la réunion qui s'est tenue du 22 au 28 janvier à Rome. La première note est donnée par une déclaration de M. FEDINI qui rappelle que "la conference parlementaire européenne des Etats africains et malgaches qui s'ouvrira à Rome mardi prochain, prouvera qu'avec la disparition du colonia-lisme nous ne sommes pas arrives au terme des rapports entre la vieille Europe et le continent africain"; cette déclaration est suivie de l'annonce de l'arrive à Rome de m. FURLER, président de l'Assemblee parlementaire européenne (avec la publication des declarations faites aux journalistes à l'aéroport de Fuimicino). La chronique de la reunion eurafricaine s'achève par l'annonce du depart du président FURIER pour Bonn. Interrogé par un journaliste de l'agence ANSA, à son départ de Rome, le président FURLER s'est declaré très satisfait de la première prise de contacts entre les representants des six pays de la C.E.E. et ceux des quinze pays africains et de madagascar. Quant à l'issue de la grande conference de juin à Strasbourg, destinée à régler les rapports entre la C.E.E. et les Etats africains associés à la Communauté, m. FURLER s'est déclaré très optimiste.

Les chroniques de la réunion préparatoire abondaient en déclarations do parlementaires européens, africains et malgaches, qui ont exprime lours points de vue non seulement sur les travaux de la réunion de Rome mais aussi sur les problèmes poses par l'association des Etats d'outro-mer à la Communauté. En outre, les parlementaires africains et malgaches ont, en général, souligne que le colloque qui avait eu lieu avec le président FURLER, avant le début des travaux de la réunion pré-paratoire, leur avait donné une "excellente" impression. Autre point commun aux déclarations des parlementaires d'outre-mer; l'affirmation que l'affique entend sauvegarder en premier lieu sa propre autonomie et son independance et la necessité d'une aide européenne. TETESERA (Rome) écrit que "les seize nouveaux Etats ont clairement dit que leur indépendance est un fait purement symbolique; " "si nous ne trouvons pas à qui vendre nos produits, si nous ne trouvons pas à qui demander de l'argent, des techniciens of des équipements, autant retourner dans la brousse où du moins la vie n'est pas encore un fait économique". Les parlementaires eurafricains ont éte reçus en audience par M. GRONCHI, president de la République et par Jean XXIII. IL 10POLO (Rome) annonce la réception du Quirinal sous le titre: "GRONCHI déclare que l'Italie respecte les nouveaux Etats africains et en encourage la libre developpement." De l'audience au Vatican la presse a retenu l'invitation à la solidarité, lancée par le pare aux peuples d'Afrique et d'Europe.

Les journaux officiels et officieux du parti communiste ont parlé d'"initiative néo-colonialiste", à propos de la réunion de Rome. Solon l'UNITA (Rome) "non seulement on veut maintenir l'Afrique indépendante sous la domination économique de l'Europe, mais on favorise egalement la division et l'antagonisme au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique." Four l'UNITA (milan), le "Comité de contact" visitera "les capitales africaines interesses d'ici à juin prochain, afin de vaincre les résistances qui subsistent même auprès des gouvernements qui entretiennent des rapports plus etroits avec les pays européens au sujet de l'adhésion au Marché commun et aux autres organismes de l'Europe des Six."

Quant à LA SETTIMANA LARLAMANTARE (Rome), elle écrit à ce propos :

"Au terme de la rencontre de Rome la satisfaction des représentants des Etats africains paraît evidente, même si à maintes reprises, soit durant la réunion soit dans leurs contacts avec les journalistes, ils ont releve la gravité de leurs problèmes, et manifeste une certaine préoccupation à propos de différentes questions qui se poseront à l'avenir. En substance, toutefois ils declarent coch : pour la première fois, il nous aéte possible de parler dans une assemblée vaste et d'un niveau éleve de hos problèmes, de questions essentiellement economiques qui interessent directement nos pays, et de poser ces questions aussi sur un plan politique." Tous les parlementaires africains avouent donc leur satisfaction de la manière dont ces problèmes ont été traités et de la garantie qui est desormais donnée à leurs jeunes Etats de participer au dialogue politique actuel."

о о

La presse des Etats associés à la C.E.A. a beaucoup parlé de la réunion de Rome.

Ce fut d'abord dans les journaux du Congo (Léopoldville) le voyage de m. FEDINI qui a fait l'objet de deux informations dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 11 janvier et dans l'ESSOR DU KATANGA du 13 janvier, ainsi que d'un article, avec photo, dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 12 janvier. Dans cet article sont relatés les buts de la mission de m. FEDINI à Leopoldville et les visites qu'il a faites aux autorites congolaises.

Fuis, à partir du 16 janvier, c'est le départ pour Rome des personnalites africaines qui est matière à information : le départ du President YACE, dans ABIDJAN-MATIN du 16 janvier, celui de M. MASSAMBA-DEBAT, dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 20 ajnvier. LA PRESSE DU CAMEROUN du 23 janvier donne, en première page, sur trois colonnes, une interview de M. KEMAYOU HAFFI, dans laquelle le Fresident de l'Assemblee Nationale Camerounaise resume les positions qu'il a l'intention de défendre à Rome.

Sur la réunion elle-même, la presse africaine se borne à reprendre - mais elle reprend tres largement - les dépêches de l'A.F.P. Cette _gence avait spécialement détaché un reporter à Rome et a pu, de cette façon, fournir dans son service outremer, de très nombreuses et complètes informations. Ce sont ces dépêches que diffusent : LE COURRIER D'.FRIQUE (Léopoldville), les 23, 25, 26, 28 janvier et 1er février; L'ESSOR DU KATANGA (Elisabethville), les 24, 25, et 30 janvier; ABIDJAN-MATIN, les 24, 26 et 27 janvier; FARIS-DAKAR, les 25, 27 et 28 janvier (déclaration de M. LAMINE GUEYE à la conférence de presse).

L'hebdomadaire FRATARNITE, d'abidjan, relate le 27 janvier la présence du Frésident YACE à la conference interparlementaire eurafricaine et titre le 3 février, sur 4 colonnes : "Reconsidérons nos rapports avec l'Europe des Six, propose M. YACE à la reunion interparlementaire de Rome". Après avoir rappelé en quoi consistait la réunion préparatoire de Rome, l'article donne, presque in extenso, le discours prononce par M. YACE, le premier jour de la réunion.

De son côté, LE COURRIER D'AFRIQUE du 4 février rend compte sur quatre colonnes d'une conference de presse tenue le 3 février à Brazzaville par M. MASSAMBA-DEBAT sur la réunion de Rome. Le Prisident de l'Assemblée Nationale de la Republique du Congo a notamment declaré: "Aussi l'ambiance dans laquelle notre petite societe a vécu à Rome a-t-elle éte toute empresnte de chaleur cordiale, attisse surtout par une identité de vues."

"mais pour importants et appréciables que soient les contacts que cette reunion a permis, celle-ci aurait manqué son but, si un travail, le plus élémentaire soit-il, n'y avait pas eté ébauché. Nous avons donc mis à contribution notre bonne entente et notre compréhension reciproque pour jeter les premières bases de la future conférence de travail de Strasbourg, qui se tiendra en juin grochain."

Répondant a une question posee par un journaliste, m. MASSAMBA-DEBAT a dit : "Vous savez d'abord que l'orsqu'on parle d'association, il y a automatiquement un point de vue politique. Or, si sur le plan économique, on peut s'entendre, il est parfois beaucoup plus malaisé de le faire, sur le plan politique. C'est ainsi que les participants africains présents à Rome ent été assez réservés quant à l'option politique qu'il s'agit de prendre dans cette affaire. Et ils ont été beaucoup plus unanimes à reconnaître qu'il y a plutôt lieu d'étudier toutes les mesures nécessaires pour renforcer la coopération sconomique entre l'Europe et l'Afrique, avant de s'orienter vers une certaine collaboration politique."

A une autre question concernant un éventuel marché commun africain, M. M.SSAMBA-DEBAT a répondu: "Si, par exemple, l'eventualité de ce marché commun africain se créait, c'est peut-être pour trouver la possibilité de se faire mieux entendre du bloc européen, (car cela en est un), qui est suffisamment fort et suffisamment puissant économiquement et politiquement. Et si les africains veulent creer un marché commun africain, c'est afin de constituer sans doute un gros ensemble qui puisse absolument lutter à égalité avec l'Europe."

Enfin, le Frésident de l'Assemblée Nationale de la République du Congo a declaré: "Nous avons connu, dans les affirmations des parlementaires européens présents une telle franchise que c'est plutôt une collaboration amicale que l'Europe entend jouer en Afrique."

L'hebdomadaire MARCHES TROFICAUX ET MEDITERRANEENS avait envoyé à Rome son rédacteur en chef. Mais déjà l'editorial du 28 janvier portait le titre : "A propos de la réunion à Rome des parlementaires européens et africains, un problème qui devra être résolu : la stabilisation des cours des matières premières." L'éditorialiste s'attachait à démontrer, sur des cycles précis, l'ampleur des variations des cours des produits de base.

C'est sous le titre : "Dans un climat d'euphorie, le Colloque de Rome a préparé la Conference de Strasbourg" que le numéro du 4 fevrier randait compte de la réunion de Rome. Enumérant les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Strasbourg, le rédacteur écrit au sujet des formes politiques et institutionnelles de la coopération : "l'Europe veut-elle institutionnaliser une Communauté eurafricaine, auquel cas toute tentative de rapprochement serait vouée à un échec, ou s'orienter vers un système d'association, consistant dans une aide à l'afrique, et qui lui permettra d'accomplir son propre destin. Seule cette formule est de nature à rencontrer l'adhésion des africains et permettra d'engagor le dialogue sur les trois ou quatre questions qui préoccupent les jeunes États independants."

La stabilisation des cours des produits de base et l'écoulement des produits tropicaux soraient"la grande difficulté qui se révélera à Strasbourg." Far contre, sur l'assistance technique l'accord devrait se faire a condition que, comme le demandait M. SAVI DE TOVE, celle-ci soit de "formation" et non "d'encadrement".

Concernant le FEDOM et sa gestion, l'auteur estime qu'il faudrait pratiquer d'une part une politique de dons et d'autre part une politique de prêts.

Rovenant sur le climat d'euphorie qui a régné à Rome, le rédacteur conclut : "Mais à Strasbourg, le fond des problèmes sera abordé et l'entente sera plus difficile à réaliser."

•

La presse française a accordé une très grande importance à la réunion eurafricaine de Rome. Le ton des articles est généralement identique. À la veille de la conference les articles qui annoncent sa reunion font le bilan de l'association des Etats d'outre-mer à la C.E.E. Le ton de ce bilan est généralement pessimiste. Le pire est celui paru dans COMBAT du 9 février sous la signature de J. ANDERSEN: "Après trois ans d'association de l'Outre-mer à la Communauté Economique Européenne, le bilan est facile à dresser: aucune préférence commerciale n'a encore été accordée aux Etats africains associés, et le financement du Fonds d'investissement fonctionne à une cadence deux fois moindre que celle prévue."

"Des responsables? Certes, la faiblesse d'un président et l'efficacité reduite d'une administration bruxelloise recrutée à base de népotisme, n'ont pas facilité la solution d'un problème déjà difficile".

"En fait, certains gouvernements ont signé de mauvaise grâce la convention d'association, et ont été, et seront sans doute, disposés à tout mettre en oeuvre pour ne pas la mettre en application, et en contester le principe même. Ce n'est pas un secret que toutes les délibérations du Conseil des ministres de la CEE relatifs à l'association ont été marqués par le désaccord le plus profond entre Hollande et allemagne d'une part, France, Belgique et Luxembourg d'autre part. L'Italie manifestant une passivité bienveillante."

Cos articles cependant expriment tous un espoir raisonnable et manifestent leur préference pour une formule d'association strictement égalitaire entre Européens, Africains et Malgaches. En ce sens on peut signaler en particulier une interview de M. Willy BIRKELBACH dans COMBAT du 23 janvier faisant suite à un article du même parlementaire paru dans LE POPULAIRE DE PARIS du 20 janvier. Tirons de cet article une phrase essentielle: "Il ne serait pas supportable que le Marché Commun soit l'instrument d'une politique néo-colonialiste. Il faut, bien au contraire, établir un partnership sur pied d'égalité absolue dans tous les domaines".

A l'issue de la conférence tous les journaux français se déclarent satisfaits de ces résultats. De nombreux problèmes restent posés qui sont notamment remarquablement analysés par Philippe FARINE dans DEMOCRATIE 61 du 2 fevrier. Le principal d'entre eux est celui des dimensions de l'ensemble à créer: l'association doit-elle s'élargir à tous les pays indépendants d'Afrique?. La dernière phrase de l'article prononce un mot-clef qui situe ce problème à sa juste importance dans l'histoire du monde. "Cest une chance historique. Elle seule peut permettre d'exorciser le mythe de Bandoang. Ne la laissons pas passer".

Certains, et Philippe DECRAENE dans LE MONDE du 29 janvier, sur un ton particulièrement affirmatif, annoncent déjà ce qu'ils croient devoir être les solutions de ces questions: zone de libre-échange, entre la CEE et les Etats associés, Caisse commune de production, fonds de développement rénové, création d'une organisation économique des coopérations africaines faisant pendant à l'OECD, association avec l'ensemble des Etats africains indépendants.

On peut relever un son de cloche un peu plus pessimiste dans un article de Remy MONTAGNE paru dans l'EURE-ECLAIR du 28 janvier, qui n'accorde qu'une confiance limitée aux organisations euro-péennes pour realiser l'a sociation souhaitée: "Toutefois, il nous appartient de voir les limites de cette rencontre et en quoi elle n'est qu'une étape".

"Tout d'abord et par définition, l'Assemblée Parlementaire Europeenne ne peut sortir du cadre de compétence des Communautés européennes et donc, en fait, du domaine économique. Or, quelle que soit la place de l'économie dans l'avenir des relations entre l'Afrique et l'Europe, les liens politiques sont d'une autre importance, infiniment plus grande, et l'Association Interparlementaire Europefrique doit mener vigoureusement le combat pour qu'aux entretiens économiques ainsi amorcés succèdent, sous d'autres formes sans doute, des entretiens politiques."

INF 196 APE 5284

C'est sous ce titre que la DEUTSCHE ZEITUNG du 3 février parle des projets relatifs à une conférence des ministres eurafricaine: "C'est l'Assemblée parlementaire européenne qui fit les premiers pas en faveur de cette collaboration; après la conférence preparatoire tenue à Rome, elle organise une conference parlementaire eurafricaine à Strasbourg. Dans l'état actuel de la politique d'association, le Conseil voudrait éviter de traiter séparément avec les gouvernements africains, car les propositions concrètes et les promesses financières qu'on a à lur offrir sont encore trop peu nombreuses."

Le INDUSTRIE KURIER du 28 janvier reçoit les lignes suivantes de son correspondant à Rome: "L'atmosphère qui règna pendant les negociations romaines fut nettement bonne. Les parlementaires africains sont rentres dans leur pays après un détour par la Sicile. Ils sont prêts à convaincre leurs gouvernements de la nécessité de la rencontre de strasbourg. On espère pouvoir mettre au point à Strasbourg des recommandations precises destinées aux gouvernements et fixant les limites exactes du problème de la réorganisation des relations économiques entre la petite Europe et les Etats africains. À partir de 1963, ces relations qui, jusqu'à présent, obeissent aux dispositions du traité de Rome, devront aveir trouve une forme nouvelle. On est convenu à Rome de mettre quatre grands sujets à l'ordre du jour."

La STUTTGARTER ZEITUNG du 1er février s'occupe également de la conference préparatoire de Rome : "Pour la première fois au cours de la longue histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique, des parlementaires nationaux de ces deux continents se sont réunis la semaine dernière à Rome pour une discussion commune ne concernant pas uniquement les rapports entre deux pays. L'impulsion en avait été donnée par l'organe de contrôle parlementaire des trois Communautes européennes, l'Assemblée parlementaire européenne, et on avait invité à Rome des parlementaires de tous les Etats d'Afrique noire qui "entretenaient des relations particulières avec les Etats membres," comme il est dit dans le traité de la C.E.E. Les négociations proprement dites auront lieu en juin à Strasbourg. A Rome, il s'agissait principalement d'établir un premier contact. A l'exception de la Guinée, tous les Etats issus de colonies françaises étaient représentés, plus le Cameroun, le Togo, la Somalie et le Congo. L'intention des parlementaires de Strasbourg était de montrer aux africains que l'Europe était prête à négocier avec eux, en tant que groupes ethniques et collectivités organisces, d'égal à égal. Le but qu'ils se proposent consiste à asseoir l'association de ces pays avec l'Europe sur des bases nouvelles qui restent à trouver... Les Etats africains issus d'anciennes colonies françaises sont le plus disposés à établir des liens étroits, même s'ils refusent de rester dans la Communauté française. Ils veulent donc conserver avec la France des relations particulières, comparables à celles qui caractérisent le Commonwealth britannique. La bonne volonté dont les Africains font preuve ici ne devrait à aucun prix être mise à l'epreuve par la C.E.E. A cela s'ajoute que les Etats africains qui se trouvaient auparavant en dehors de l'aire de la C.E.E. craignent une discrimination si l'Europe des Six n'ouvre une collaboration étroite qu'aux pays qui lui étaient déjà associés et qui voudraient maintenant s'assurer de nouveaux avantages. Il faudrait donc absolument éviter de transplanter en Afrique la scission économique dont souffre l'Europe.

Cela obligera par conséquent à chercher des bases de traité toutes nouvelles, car il ne s'agit pas seulement d'eviter la naissance de rivalités et d'animosités nouvelles en Afrique même, mais aussi de conserver la liberté d'action des Européens à l'égard des nouveaux Etats d'outre-mer qu'il ne faut pas entraver artificiellement au moment même où ils cherchent à s'intégrer dans l'économie mondiale."

LA LIBRE BELGIQUE (28-29 février) rapporte la déclaration faite au correspondant romain de l'Agence Belga par M. DUVIEUSART: "Tout s'est déroulé sans le moindre incident ou accrochage. Quatorze ou quinze pays d'outre-mer ont donné leur avis avec clarté et avec netteté sur la conférence à convoquer et cela tant sur les problèmes de fond que sur les problèmes institutionnels. Il conviendrait d'instaurer entre le Marché commun et les Etats d'outre-mer des relations bilatérales et paritaires. Il conviendrait d'autre part d'associer ces derniers à la gestion du Fonds de développement. Ce qui intéresse les pays d'outre-mer, associés à la Communaute européenne par la convention additionnelle du Traité de Rome, est le maintien des préférences douanières du marché commun et que l'on renouvelle le Fonds de développement qui devrait expirer au 31 décembre 1962. Au départ tout se présente bien mais l'important sera ce qui se fera à Strasbourg. Il faut que pour juin les six pays du Marché commun se mettent d'accord pour apporter une solution substantielle aux problèmes évoqués. Du point de vue strictement belge nous pouvons être safisfaits et compte tenu qu'il s'agit d'une réunion préparatoire, il convient d'insister sur l'effort à faire à l'échelon des gouvernements pour que Strasbourg soit une réussite."

Sous le titre "Un climat d'optimisme et de confiance", Jean de LAFEYRIERE, correspondant du quotidien libéral LA DERNIERE HEURE (1er février) conclut de la sorte son compte rendu des interventions du président FURLER et de M. LAMINE GUEYE au cours de la conférence de presse de clôture : "Paroles qui confirment le climat de bonne volonté harmonieuse dans lequel se déroulèrent les travaux de la Conférence œurafricaine et qui permettent de sérieux espoirs."

Georges OMS, correspondant romain du quotidien socialiste LE FEUFLE souligne également, de son côté (31 janvier) l'atmosphère excellente dans laquelle se sont déroulés les travaux et l'intérêt de ceux-ci : "Qui a assisté aux travaux de la réunion romaine a été frappé par la vivacité de l'intérêt averti qu'a témoigné dans la discussion la délégation africaine, par son desir d'affirmer la prédominance du politique sur l'économique (à l'inverse des Européens). Mais tous les Etats, même le Mali, ont insisté sur leur intention de nouer des liens avec le Marché commun dont, c'est vrai, et ils ne s'en sont pas cachés, ils n'entendent tirer que des avantages. Certains, comme le Cameroun, pensant à la concurrence possible du Ghana et du Nigeria, et à la position des milieux d'affaires allemands, ont tenu à souligner la nécessite d'une nette délimitation entre Marché commun et Commonwealth.

"Autre constatation: la cohésion surprenante qui s'est manifestée dans leurs rangs, là où on attendait pas mal de divisions. Significatives à cet égard, l'intervention de M. LAMINE GUEYE (Sénégal), qui au nom de tous les africains et sur un sujet particulièrement scabreux, a demandé, en fin de travaux, que ce soit au Bureau de l'assemblée générale de prendre les initiatives nécessaires pour l'invitation de la Guinée, seul territoire ex-français qui a boude la conférence.

"Soulignons enfin l'atmosphère cordiale qui n'a cessé de règner entre les delegations des deux continents. Un exemple : les bravos nourris qu'a recueillis m. FLEVEN, ancien président du Conseil, lorsque le delegué du Togo, soutenu par ceux de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a rappelé "l'homme de Brazzaville."

La presse néerlandaise a porté un intérêt manifeste à la conference preparatoire qui a réuni à Rome l'Assemblée parlémentaire européenne, les délegués des Etats africains et ceux de Madagascar.

Le NTEUWE ROTTERDAMSE COURANT émettait au début de fevrier des considérations de deux ordres. En premier lieu, le journal soutenait qu'une majorité des membres de l'Assemblee parlementaire européenne estime que la structure juridique actuelle du traité de la C.E.E. permet de reconduire de façon automatique la procédure d'association et que, dans les milieux du Conseil de ministres de la C.E.E. et ceux de la Commission, l'opinion semble prévaloir que les possibilités d'interprétation ont été épuisées lors de l'exécution des mesures provisoires. L'association définitive devrait donc s'inserer dans un cadre nouveau, à rechercher de concert avec les gouvernements africains. L'auteur déclare que des pourparlers à cet effet doivent encore être entamés au niveau des gouvernements.

C'est sur ce point notamment que l'Assemblée parlementaire européenne est resolue à intervenir et a l'ambition de pratiquer une sorte de diplomatie parlementaire. Car l'objectif des entretiens de Strasbourg demeure en effet, comme l'a declaré à Rome M. FURIER, président de l'Assemblée parlementaire européenne, d'élaborer, pour l'association, des directives suceptibles d'être retenues par les ministres. En d'autres termes, on veut opposer aux ministres une conception parlementaire eurafricaine de l'association, en escomptant que la pression ainsi exercée sur les gouvernements sera telle que ces derniers ne pourront s'y soustraire. Il s'agit là d'un objectif très ambitieux qui va au-delà d'une simple reconnaissance du terrain.

L'Assemblee parlementaire européenne s'engage ici sur un terrain rempli de chausse-trapes. Il convient de se demander en effet si le traité de la C.E.E. habilite reellement l'assemblee à jouer un tel rôle diplomatique; la diplomatie de toute évidence, est un instrument technique du pouvoir executif. Une assemblee ne peut se prononcer que sur la politique qui est à la base de la diplomatie à mettre en oeuvre - une notion qui ne s'étend qu'aux négociations au sens strict du terme. La tâche de l'assemblée parlementaire europeenne consiste principalement à exercer un contrôle sur la politique de la Commission.

Il y a lieu en outre de considérer qu'absolument rien n'est prévu dans le traité de la C.E.E. pour le cas présent : la reconduction de l'association avec des territoires indépendants devenus autonomes. Le traité ne parle que d'une consultation de l'assemble à propos d'association avec des pays tiers en vertu de l'article 238.

Une deuxieme difficulté est que si les parlementaires européens peuvent bien s'avancer sur le terrain diplomatique, ils sont privés de la possibilité de tenir d'éventuelles promesses. La délégation européenne a certes attiré expréssément à Rome l'attention de ses interlocuteurs africains sur ce point. Du côté de la Commission egalement, on semble avoir fait la remarque qu'un colloque parlementaire ne peut remplacer des negociations diplomatiques (véritables).

La question est cependant de savoir si l'on a compris du côté africain qu'il y a loin entre les désirs et les possibilités des parlementaires européens. De sorte que le danger existe d'éveiller chez les partengires africains au cours d'une conference parlementaire des espoirs qui plus tard, par exemple lorsque les six ministres europeens des finances auront leur mot à dire, ne pourront pas être henorés.

Et en troisième lieu, se pose la question de savoir dans quelle perspective politique l'assemblee parlementaire européenne accueillera prochainement à Strasbourg les délegations africaines. Certes l'Assemblee parlementaire européenne n'a jamais encore connu de débat d'envergure consacre à l'afrique, non plus que de débat preparatoire au colloque avec les parlementaires africains. Il y a bien eu des débats sur des rapports de delégations rentrées de mission d'information dans un certain nombre de territoires africains. Rapports qui ne furent rien d'autre que des descriptions de voyage hâtivement redigees, auxquels se rattachaient des conclusions de portee plus genérale sur la politique qu'il convient d'adopter a l'egard de l'afrique, mais certainement pas des études approfondies du problème d'association.

Telles que les choses se presentent actuellement, il semble d'ailleurs qu'abstraction faite d'un petit groupe qui a accapare jusqu'ici tous les préparatifs de la conference - la commission de la politique commerciale et de la coopération économique avec los pays tiers par exemple n'etait pas représentée à Rome, bien qu'elle soit directement intéressee au problème africain - la majorité des parlementaires européens se rendra à la conférence dans une impréparation totale.

Dans ces conditions, il ne faut pas se dissimuler le danger de voir l'Assemblée parlementaire européenne reprendre à son compte en l'occurrence le point de vue du petit groupe qui s'est occupé intensement de la politique africaine et dont le député U.N.R. français FMYRMFITTE est un des membres les plus remuants. FMYRMFITTE, qui ne laisse échapper aucune occasion

d'insister en faveur d'une solution eurafricaine limitée, en faveur de l'adoption d'un système préferentiel entre les Etats membres de la C.E.E. et "leurs" pays africains.

Il faut constater hélas qu'en face des efforts conscients déployés de ce côté aucune opposition coherente, aux idées bien délimitées, n'existe qui tende à une solution panafricaine. Si les promoteurs d'une telle politique ne réalisent pas rapidement que le temps des vagues declarations de principe est passé et que l'on a besoin maintenant d'objectifs politiques concrets ainsi que d'une action politique concrète, ils ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'il leur faudra constater avant peu qu'ils se trouvent devant le fait accompli.

Le journal de VOLKSKRANT (parti populaire catholique) du 2 février écrit à propos de la conférence de presse que m. NEDERHORST a tenue à La Haye après la conférence de Rome :

"La conference que tiendront en juin prochain à Strasbourg les parlementaires des six pays de la Communauté européenne et de 16 nouveaux pays africains, n'est pas attendue sans une certaine inquiétude dans les milieux politiques. Il faut craindre d'une part que les oppositions divisant en Europe même les membres de la Communauté et d'autres pays européens, tels que l'Angleterre, ne s'étendent à l'Afrique. Si, d'autre part, la conference de Strasbourg se revèle être un succès et si les parlementaires africains rentrent chez eux remplis d'espoir, ce sera pour eux un rude désappointement de constater ensuite que leurs collègues européens n'ont pas pu obtenir l'accord de leurs gouvernements. M. NEDERHORST constata que de grands progrès avaient été faits et il souhaita que les gouvernements ne cherchent pas à annihiler ces résultats. Il déclara notamment que le risque ne doit pas conduire à annuler la conference de Strasbourg mais qu'il doit permettre aux gouvernements europeens de comprendre clairement qu'une attitude négative pourrait renverser les bonnes dispositions que l'on constate chez les pays africains. À La Haye, on ne se dissimule pas que de grosses difficultés peuvent surgir quant à la question de savoir si le régime proférentiel dont boneficient les ex-colonies de la part de leur métropole doit être maintenu par la Communauté europeenne. La plupart des participants à la conference de Strasbourg sont ori-ginaires de pays anciennement administrés par la France. (A Rome, l'ex-Congo belge était représenté par un partisan de LUMUMBA, un partisan de KasavuBu et un délégué neutre).

"A l'exception de la Somalie, dont une partie était precédemment colonie britannique, aucun delégué provenant d'un des pays ayant appartenu au Commonwealth n'était présent à Rome. Le gouvernement néerlandais s'est toujours efforcé d'eviter que le fossé séparant les pays de la Communauté européenne et l'Angleterre ne s'élargisse par sa faute. On estime donc à La Haye qu'il serait décu de voir ce fossé se prolonger à travers l'Afrique le long des frontières de ce qui était anciennement des colonies britanniques et françaises."